



Parc naturel
DE L'ARDENNE
MÉRIDIONALE



PLAN D' ACTIONS 2025

Posons
une **empreinte**
nouvelle !

Table des matières

Préambule	4
1. Orientations stratégiques 2020-2030	7
2. Expérimentation et innovation	13
3. Description des actions 2025.....	25
AXE 1 – Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel	26
1. Patrimoine naturel	27
2. Environnement	33
3. Précisions sur les actions mises en œuvre via la Subvention Biodiversité	35
4. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois	39
AXE 2 – Paysages et Aménagement du territoire	46
1. Paysages.....	47
2. Urbanisme et architecture	50
3. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois	52
AXE 3 – Développement rural et socio-économique	55
1. Agriculture.....	56
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (<i>Agriculture</i>)	60
2. Forêt – Filière bois	61
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (<i>Forêt</i>)	63
3. Tourisme et Horeca.....	66
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (<i>Tourisme</i>)	70
4. Patrimoine, Histoire, Culture	75
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (<i>Patrimoine, histoire, culture</i>).....	78
5. Action sociale	80
AXE TRANSVERSAL – Accueil, Education et Information	82
AXE TRANSVERSAL – Partenariat et coopération	91
4. Organisation générale et ressources humaines.....	95
5. Budget 2025	101

Préambule

Reconnu en 2016 en tant que *Groupe d'Action Locale*, puis dès 2020 en tant que *Parc naturel*, le territoire de l'Ardenne méridionale s'étend sur neuf communes rurales du Sud de la Wallonie, à cheval sur les provinces de Namur et Luxembourg : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin.

Il couvre 94.500 km² où vivent 37.000 habitants.

Ses missions s'articulent autour de trois grands enjeux :

- Préserver, gérer et valoriser le patrimoine naturel et l'environnement
- Préserver les paysages et participer à un aménagement du territoire cohérent
- Contribuer au développement rural et socio-économique du territoire

Il mobilise de manière générale une approche d'innovation et d'expérimentation, de partenariat, d'éducation et de sensibilisation.

Depuis 2023, le Parc national de la Vallée de la Semois s'étend au cœur même du Parc naturel de l'Ardenne méridionale (PNAM) et du Parc naturel de Gaume qui l'ont conjointement développé avec de multiples partenaires. Le PNAM y assure le rôle d'administrateur délégué à la gestion journalière et d'opérateur de plusieurs projets, responsable de la réalisation des actions et employeur du personnel dédié.



Chaque année, la Commission de gestion du Parc naturel est tenue d'établir un programme de travail et un budget prévisionnel qui sont soumis à l'approbation du Pouvoir Organisateur, dans l'esprit du décret qui organise les Parcs naturels wallons et suivant le nouvel AGW de subventionnement du 6 juin 2024.

Ces documents sont ensuite transmis au Département de la Nature et des Forêt qui doit en disposer pour établir la subvention annuelle de fonctionnement du Parc.

Ce plan d'actions présente les actions à venir sur le territoire durant l'année 2025.


Il traduit la mise en œuvre progressive du Plan de gestion 2020-2030 du Parc naturel, en fonction des moyens financiers mis à disposition de la Commission de gestion et des ressources humaines disponibles au sein de l'équipe. Les projets et actions décrits ci-après visent donc à rencontrer les objectifs stratégiques et opérationnels du Plan de gestion.


1. Orientations stratégiques 2020-2030



Le Plan de gestion de 2020 à 2030 liste **les grands objectifs que souhaite atteindre le territoire** par l'intermédiaire de son Parc naturel et les actions à mener. Elles peuvent être résumées suivant 3 grands axes de travail thématiques et 3 axes transversaux repris dans les tableaux ci-dessous.

TROIS GRANDS AXES THÉMATIQUES

AXE 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel 	
1. PATRIMOINE NATUREL <i>Préserver et accroître le patrimoine naturel, ordinaire et extraordinaire, en impliquant habitants et acteurs du territoire</i>	
1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives	
1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire	
1.3. Étendre la nature ordinaire en impliquant chacun	
2. ENVIRONNEMENT <i>Prévenir et résorber les pollutions et points noirs environnementaux</i>	
2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol	
2.2. Réduire les besoins en eau	
2.3. Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage	

AXE 2 : Paysages et Aménagement du territoire 	
1. PAYSAGES <i>Mener un travail de préservation, de gestion et de valorisation à la fois des paysages remarquables et des paysages du quotidien</i>	
1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap	
1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et mettre en valeur	
1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés	



2. URBANISME ET ARCHITECTURE

Amplifier les efforts pour une bonne intégration urbanistique et architecturale des projets de construction, rénovation et réaffectation

2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol

2.2. Réduire les besoins en eau

2.3. Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage

3. ÉNERGIE

Accompagner le territoire, ses acteurs et ses habitants dans leur transition énergétique, leurs efforts de réduction de leurs besoins et de production de leur propre énergie

3.1. Construire une politique énergétique commune afin de tendre vers l'autonomie

3.2. Réduire la consommation énergétique des bâtiments et équipements

3.3. Étendre l'utilisation du potentiel « biomasse » local

3.4. Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée

4. MOBILITÉ

Quitter progressivement le « tout à la voiture individuelle à moteur thermique » en multipliant les solutions alternatives, collectives, partagées et/ou écologiques

4.1. Rendre possibles et visibles les solutions alternatives à la voiture individuelle et promouvoir leur utilisation

4.2. Favoriser les déplacements moins polluants

AXE 3 : Développement rural et socio-économique



1. AGRICULTURE ET FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE

Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'en assurer la pérennité

1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation

1.2. Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires

1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire

1.4. Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles

1.5. Étendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale

1.6. (Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics

1.7. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement

2. FORET FILIERE BOIS

Tendre vers un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la forêt & contribuer au maintien de la filière bois locale

2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée

2.2. Stimuler le dialogue entre utilisateurs de la forêt

2.3. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière

2.4. Favoriser une meilleure cohabitation entre l'activité cynégétique et les autres fonctions de la forêt
2.5. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts
3. RESSOURCES DU SOL ET DU SOUS-SOL <i>Soutenir le secteur de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol par la diversification des débouchés et la stimulation de leur utilisation locale</i>
3.1. Connaître et faire connaître les ressources locales
3.2. Renforcer le recours aux ressources naturelles locales
4. TOURISME ET HORECA <i>Accompagner le secteur touristique dans ses efforts de différenciation et de structuration en vue d'en assurer la viabilité</i>
4.1. Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser
4.2. Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire
4.3. Renforcer la capacité de guidage du territoire
4.5. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques
4.6. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt
4.7. Accompagner les Maisons du tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique
5. PATRIMOINE, HISTOIRE, CULTURE <i>Préserver et transmettre la connaissance historique, le savoir-faire, le patrimoine oral, le patrimoine bâti</i>
5.1. Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire
5.2. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation
5.3. Pérenniser le patrimoine matériel
5.4. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local
6. ACTION SOCIALE <i>Entre collaborations, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges</i>
6.1. Soutenir les associations et les services du territoires
6.2. Sensibiliser les plus jeunes autour des ressources du territoire
6.3. Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles

TROIS AXES TRANSVERSAUX

AXE 1 : Innovation et expérimentation
AXE 2 : Partenariat et coopération
AXE 3 : Accueil, éducation, information



2. Expérimentation et innovation



Outil de développement territorial, le Parc naturel permet de mettre en œuvre des projets supra-communaux répondant aux enjeux régionaux et locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers concrets. L'équipe du Parc est constamment attentive aux nouvelles dynamiques qu'il est possible de créer et aux opportunités qui permettent de mettre en œuvre le Plan de gestion à dix ans dont s'est doté le territoire. Il doit également être considéré comme un laboratoire à ciel ouvert et à grande échelle où sont testées et mises en œuvre des méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale.

Cette recherche permanente d'expérimentation et d'innovation soutient les différents projets et actions développés.

Dans cette optique, le PNAM s'est inscrit en 2024 dans de nouveaux projets régionaux ou européens qui se poursuivent en 2025 et lui permettent d'atteindre les objectifs de son Plan de gestion à dix ans en soutenant de nombreuses initiatives.

2.1. Actions soutenues dans le cadre de la Subvention Biodiversité du Parc

Poursuite des projets financés dans le cadre de la subvention « facultative Nature » 2024

La subvention « facultative nature » octroyée en 2024 permet la mise en œuvre de plusieurs projets sur le territoire de l'Ardenne méridionale :

- L'aménagement de trois cimetières « nature » favorables à la biodiversité à Lomprez (Wellin), Alle-sur-Semois (Vresse) et Bouillon
- La création de trois espaces publics « nature » à Paliseul, Oizy (Bièvre) et Vresse-sur-Semois
- La levée d'obstacle et la restauration de frayère sur le Ri du Wéry à Wellin

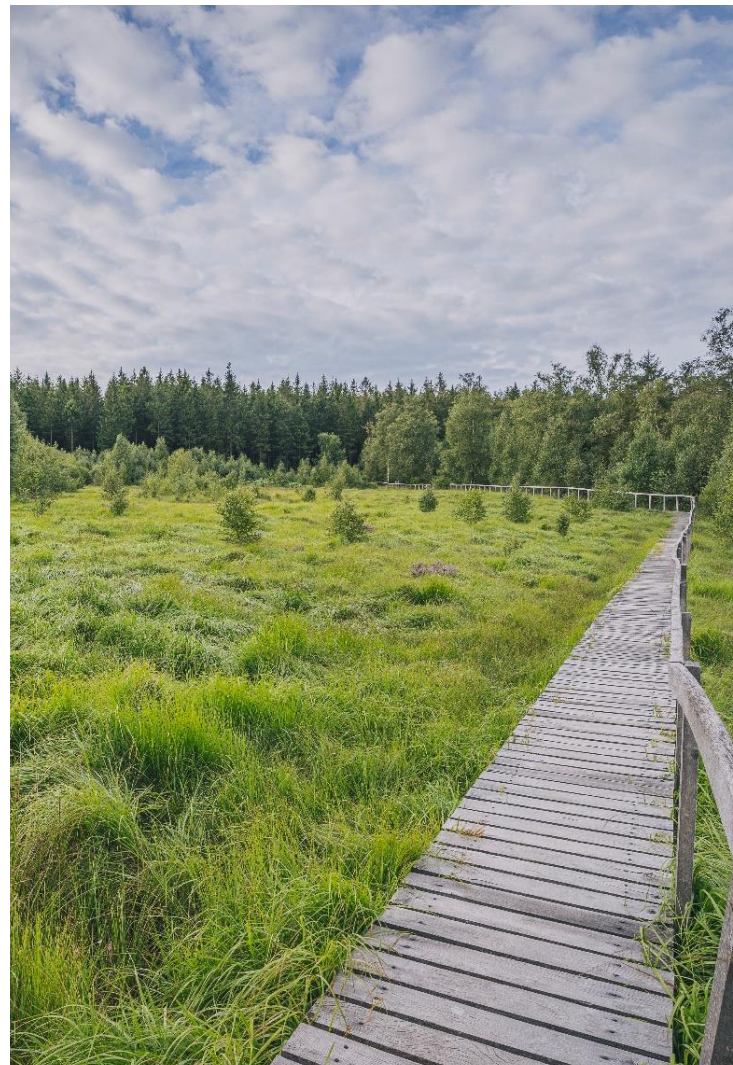
Le premier semestre de l'année 2025 sera notamment consacré à leur poursuite et finalisation avant fin juin.

Nouvelles actions dans le cadre de la subvention Biodiversité 2025

À la suite du nouvel AGW de subventionnement des Parcs naturels voté par le Gouvernement wallon en juin 2024, la subvention « biodiversité » a été revalorisée et est devenue organique, permettant au PNAM d'avoir des moyens structurels dédiés spécifiquement aux projets liés à la préservation et à la restauration de la biodiversité.

En 2025, si le budget de 156.148€ est confirmé, il permettra :

- la restauration et la valorisation de la Réserve Naturelle Domaniale de « La Fange de l'abîme » à Gedinne ;
- la restauration de plusieurs zones post-Life Tourbière (2010-2015) à Wellin ;
- la restauration de la carrière de Framont (Paliseul) ;
- la création de 10 ha de lisières et de zones ouvertes intra-forestières ;
- la mise en œuvre d'un Plan « Ami des hirondelles » ;
- la restauration de l'arboretum de Paliseul ;



- La poursuite des travaux de restauration de frayère sur le Ri du Wéry à Wellin
- le développement de la mission pédagogique du Parc naturel ;
- le développement du réseau bocager ;

Ces actions sont décrites plus bas, dans la section « Patrimoine naturel » du plan d’actions.

2.2. GAL PNAM - Programmation LEADER pour 2024-2028

Le GAL Parc naturel de l’Ardenne méridionale a été sélectionné par le Gouvernement wallon le 01 décembre 2023 parmi les 21 territoires lauréats.

La nouvelle stratégie de développement locale prévoit la mise en œuvre de 6 fiches-projets de 2024 à 2027 dont la mise en œuvre se poursuit en 2025 :

1. *Coordination du GAL* : Coordination, animation et gestion du Groupe d’action locale
2. *Agriculture* : Cultiver pour un avenir durable : soutenir et développer une agriculture pérenne à taille humaine.



3. *Action sociale* : Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges.
4. *Tourisme-Patrimoine* : Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire.
5. *Forêt et filière bois* : Plus d’interconnexions locales pour une filière prospère !
6. *Coopération interterritoriale* : Cycle complet du sapin de Noël en gestion différenciée dans les GAL d’Ardenne.

Financement de la Programmation 2024-2027 LEADER

- Durée des projets : 4 ans
- Budget global de la Stratégie : 1.700.000€ (33,37% FEADER / 56,62% RW / 10% Communes)
- RH liée : 4,5 ETP

Programmation LEADER 2023-2027		
Tableau récapitulatif des actions de la SDL du GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale		
Fiches projets	Axes	Actions
Coordination		Animation, coordination, représentation du GAL
		Gestion administrative, financière et humaine
		Promotion, capitalisation des actions

Agriculture	Favoriser l'accès à la terre, aider à l'installation et à l'émergence de nouveaux modèles agricoles	Faciliter la transmission et rendre les terres publiques accessibles aux jeunes agriculteurs
		Faire évoluer le territoire vers une meilleure autonomie alimentaire
	Innover en termes de valorisation et de production des ressources du territoire	Valoriser les fruits des vergers communaux
		Mise en production d'arbres têtards
	Circuits courts et liens sociaux	Création d'un réseau d'épiceries solidaires ou sociales & développement des tiers-lieux
	Mise en commun des ressources pour les groupes d'achats communs	
Action sociale	Valoriser et soutenir les associations et services du territoire	Mettre en relation les associations entre elles et avec les volontaires et développer leurs compétences : recensement, programme de formations, plateforme d'information et salon du volontariat
		Réaliser un guide informatif à destination des aînés et de leur famille, défini en fonction des besoins des aînés.
	Favoriser l'épanouissement et la formation des jeunes en valorisant les ressources du territoire	Développer, pour les écoles primaires du territoire, un journal de classe spécifique au territoire, ainsi que des animations en lien.
	Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles	Conserver et valoriser le patrimoine immatériel : recueil et promotion des différents patois, de l'histoire et des traditions orales - support de communication et activités ludiques et intergénérationnelles
		Proposer un cinéma itinérant à vélo qui sillonne l'Ardenne méridionale : organisation du festival et diffusions de documentaires en lien avec le développement durable alimentées énergétiquement par un vélo





Tourisme/Patrimoine	Valorisation touristique du patrimoine matériel et immatériel du territoire	Implication des citoyens dans la dynamique de valorisation touristique du patrimoine de leur territoire : relevé du patrimoine matériel et immatériel en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine.
		Formation des citoyens et ouvriers communaux intéressés à la conservation du patrimoine.
		Création de supports ludiques, sentiers thématiques pour valoriser le patrimoine sur l'ensemble du territoire.
	Thématisation et ludification des itinéraires pédestres du territoire	Identification des sentiers à thématiser et de leur potentiel historique, patrimonial, naturel.
		Thématisation de 2 à 3 sentiers selon leur richesse patrimoniale, historique et naturelle.
		Promotion des sentiers thématiques.
	Amélioration de la qualité d'accueil du territoire par une meilleure gestion des flux et une professionnalisation accrue des professionnels du tourisme	Identification de la meilleure formule de formation en néerlandais pour le secteur touristique et démarches administratives.
		Promotion des cours de néerlandais auprès des professionnels du tourisme.
		Organisation des cours de néerlandais.
		Organisation de tables de conversation en néerlandais animées par des néerlandophones.
		Promotion des tables de conversation auprès des professionnels du tourisme.
		Identification des lieux nécessitant un capteur de passage en plusieurs endroits du territoire.
Installation des capteurs et démarches administratives liées.		
Suivi, gestion et analyse des données sur les flux touristiques		

Forêt	Mise en réseau - Information des acteurs	Constituer un « Groupe d'action locale » pour la filière bois
		Accompagner et animer le Groupe : évènements, réseau
	Développement du circuit court - Renforcement de la filière locale de transformation	Stimuler le circuit-court dans la filière
		Explorer, analyser et développer des modes de ventes innovants favorisant le circuit court et la transformation locale
Augmenter l'attractivité des métiers du bois pour les jeunes locaux : valorisation et formations		
Coopération	Maintien des essais en gestion différenciée de culture de sapins de Noël	Poursuivre les actions de gestion et suivis des essais afin de terminer un cycle de production en réduisant le nombre d'essai à 3 par GAL
		Poursuivre les mesures des taux d'humidité du sol et des risques de gel des sapins dans des parcelles en gestion différenciée (avec couvert végétal) en comparaison avec des parcelles gérées de manière conventionnelle.
		Poursuivre l'analyse économique des surcoûts liés aux techniques culturales mises en place avec analyse de la qualité des sapins avant commercialisation
	Formation et sensibilisation des producteurs	Diffuser les résultats des méthodes de cultures respectueuses de l'environnement ainsi que les échanges de bonnes pratiques - possibilité d'ajouter une dimension trans-nationale pour cet aspect



Les actions spécifiques développées en 2025 sont décrites dans les chapitres correspondants à chaque secteur d'actions.

2.3. Interreg VI

Les projets en cours de mise en œuvre

Le territoire du Parc naturel de l'Ardenne méridionale est éligible sur deux programmations : *France-Wallonie-Flandre* pour l'ensemble de ses 9 communes et *Grande Région* pour les 6 communes de la Province de Luxembourg.

Le PNAM a développé courant 2023-2024 plusieurs partenariats transfrontaliers et est actuellement partenaire de cinq projets dans le cadre de l'appel INTERREG : trois en territoire F-W-V et deux en territoire Grande Région. La mise en œuvre de ces projets a débuté en 2024 et se poursuivra en 2025.

- INTERREG Grande Région

Horizon Climatic : nos paysages face aux changements climatiques : observer, comprendre et imaginer

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 478.915,20 € (90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local)

RH liée : 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 ETP Admin – 0,5 ETP Chargé de mission)

Partenaires de projet : Parc naturel de Gaume (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), PNR des Vosges du Nord (F), Paysages de l'après pétrole (F), Cité des paysages (F), Réserve de Biosphère Palatine (D), Natur& Umwelt (L)

Objectif général du projet : acquérir des connaissances sur les mécanismes d'évolution du paysage en lien avec les changements climatiques afin de doter les territoires des clés de compréhension des mutations à venir. Il s'agit d'élaborer une méthode d'analyse des dynamiques paysagères en tenant compte des spécificités locales. L'objectif est également de créer des outils d'aide à la décision et d'aménager plusieurs points de vue.

Les actions du projet pour 2025 sont décrites au sein de l'Axe 2 *Paysages et Aménagement du territoire*.

**Sous nos pieds :
valorisation touristique du patrimoine géologique**

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 468.627€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% CGT) / 10% co-financement local)

RH liée : 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 Admin – 0,5 Chargée de mission)

Partenaires : Parc naturel de Gaume (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), Parc naturel de la Haute Sûre (L), Le Natur- & Geopark Mëlldall (L)

Partenaire méthodologique zone PNAM : Géopark Famenne-Ardenne

Objectif général du projet :

Renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région et le valoriser afin de le faire découvrir au plus grand nombre. Il s'agit de réaliser des inventaires précis de ces richesses patrimoniales et d'en assurer la transmission par la mise en place d'outils touristiques numériques innovants et une promotion commune, accessible à tous.

Les actions du projet pour 2025 sont décrites au sein de l'Axe 3 *Développement rural et économique – Secteur Tourisme*.



- INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

Projets déposés dans le cadre du portefeuille de projets « *Ardenne Transition Durable* » piloté par le Groupement Européen d'Intérêt Economique Destination Ardenne (GEIE).



Ardenne GoodLife

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 468.627€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% RW) / 10% co-financement local)

RH liée : 0,5 ETP sur 4 ans

Partenaires : Fondation Chimay-Wartoise (B), Parc naturel Viroin-Hermeton (B), GEIE Albatros (F), Club Albatros (B), Parc naturel régional des Ardennes (F), Association des prestataires de soins de la Thiérarchie franco-belge (B), Association pour adultes et jeunes en situation de handicap des Ardennes (F)

Participation du PNAM sur les volets :

- Mise en valeur des bienfaits physiologiques, psychologiques et cognitifs de la nature sur la santé : compiler les données scientifiques, cartographier les professionnels du territoire transfrontalier et mettre en réseau les acteurs ;
- Atelier de proprioception (parcours santé) : équiper le territoire du PNAM d'un atelier de proprioception apte à être utilisé pour la rééducation, la détermination du corps dans l'espace et l'échauffement des pratiquants d'activités de pleine nature
- Parcours adaptés aux personnes à besoins spécifiques : équiper le territoire du PNAM d'un parcours accessible aux personnes en situation de handicap
- Développement des jardins inclusifs et thérapeutiques :
 - Poursuivre les activités liées au jardin Terre'Happy à Bièvre et au jardin nature de l'asbl La Source
 - Créer un jardin thérapeutique en collaboration avec l'hôpital Vivalia de la Clairière de Bertrix
 - Développer un réseau de jardins thérapeutiques en transfrontalier

Les actions du projet pour 2025 sont décrites au sein de *l'Axe 3 Développement rural et économique – Secteur Action sociale*



Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructures

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 163.229,34€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% RW) / 10% co-financement local)

RH liée : 0,2 ETP sur 4 ans

Partenaires sur le volet Etude et aménagements écologiques : Parc naturel régional des Ardennes (F), Parc naturel Viroin-Hermeton (B)

Participation du PNAM pour la restauration de zones écologiques le long d'itinéraires cyclables :

- travaux de restauration écologique et installation d'aménagements écologiques au sein de min. 3 zones d'environ 3 ha chacune ;
- valorisation de ces zones comme support

pédagogique permettant la formation des services communaux dans la gestion des espaces naturels.

Les actions du projet pour 2025 sont décrites au sein de l'Axe 1 *Patrimoine naturel*.

Ardenne Tourisme Responsable pour Tous

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 99.455€ (80% Interreg (50% FEDER – 30% RW) / 20% co-financement local)

RH liée : 0,25 ETP sur 4 ans

Partenaires : Agence de développement touristique des Ardennes (F), Parc naturel régional des Ardennes (F), UNAT Grand Est (F), Maison du Tourisme du Pays des Lacs (B), Maison du Tourisme du pays de Bouillon-en-Ardenne (B), Office du Tourisme Explore Meuse (B), Fédération touristique de la Province de Luxembourg (B), Gal Nov'Ardenne (B)

Participation du PNAM sur le volet professionnalisation et accessibilité des personnes à besoins spécifiques

- Accompagner les professionnels dans leur mise en accessibilité
- Rendre la destination Ardenne accessible aux visiteurs en situation de handicap et de précarité
- Envisager des cofinancements en équipement pour permettre l'accessibilité de services, infrastructures et offres touristiques
- Création de séjours adaptés sans rupture de chaîne de services

Les actions du projet pour 2025 sont décrites au sein de l'Axe 3 *Développement rural et économique – Secteur Tourisme*

Un nouveau projet déposé, en cours d'examen

Un nouveau projet a été déposé en phase 1 dans le cadre du second appel à projet Interreg France-Wallonie-Flandre, le 30 octobre 2024. La validation du projet est attendue pour début 2025, s'en suivra le cas échéant, la poursuite du partenariat et la complétude du dossier.

TAMISEE : Territoire Avec Moins d'illuminations, par Soucis Ecologique et Energétique

Durée du projet : 3 ans, début potentiel en juin 2026

Budget global du PNAM : 201 480 € - 90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local

RH liée : 0,5 ETP sur 3 ans

Partenaires de projet : (B) PNESEM, PNVH, Virelle Nature, CNABH, PNDG, PNAM, EE (F) PNRA, ReNard, INRAE

Opérateurs associés : PNVS, ASCEN, DEMNA, DNE

Objectifs poursuivis :

- Cartographie de la trame noire du territoire
- Mise en place d'un Plan de gestion de la nuit transfrontalier visant la réduction de la pollution lumineuse
- Adaptation des infrastructures d'éclairage
- Restauration des habitats (inventaire des habitats d'espèces nocturnes, conception d'aménagements, suivi et monitoring)
- Education et sensibilisation (animations pédagogiques, visites techniques et d'étude)

2.4. Parc national de la Vallée de la Semois

- Reconnaissance par le Gouvernement wallon le 8 décembre 2022
- Mise en œuvre d'un Plan opérationnel de 75 fiches-actions de 2023 à juin 2026
- Une superficie de 29.000 hectares
- 8 communes concernées : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois (dont 5 font partie du Parc naturel de l'Ardenne méridionale)
- Des actions de préservation du patrimoine naturel et de développement d'un tourisme durable
- Une Fondation d'utilité publique rassemblant une cinquantaine d'acteurs

Territoire de projet situé au cœur des deux Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume et traversant cinq des 9 communes du PNAM, le Parc national, via sa Fondation, confère des moyens financiers au PNAM pour la mise en œuvre de 36 fiches-actions de 2023 à juin 2026.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale assure également le rôle de Comité exécutif du Parc national, aux côtés du Parc naturel de Gaume, en tant qu'administrateurs-délégués à la gestion journalière, financière et administrative. Les deux directeurs des Parcs naturels sont également responsables de la direction du Parc national.

Durant l'année 2025, la mise en œuvre des 75 fiches-actions se poursuivra, répondant à ces principaux objectifs :

Patrimoine naturel

- Améliorer les connaissances scientifiques propres à la Vallée de la Semois
- Accroître les connexions entre les divers milieux naturels (forêts, cours d'eau, prairies...) du territoire afin de favoriser la diversité d'espèces qui y vivent
- Préserver, restaurer et développer les principaux milieux de vie faunistiques et floristiques
- Protéger les espèces animales emblématiques de la vallée tels que le lynx, la loutre, les chauves-souris, la vipère péliade, la moule perlière...
- Conserver et améliorer la qualité biologique de la Semois



Pratiques durables en forêt

- Adapter les pratiques de chasse sur le territoire notamment par l'instauration d'une coopération entre chasseurs et gestionnaires
- Modifier les pratiques sylvicoles pour augmenter la capacité d'adaptation de nos forêts aux enjeux actuels

Patrimoine paysager, culturel et bâti

- Préserver, restaurer et valoriser les paysages et le patrimoine de la vallée en ce compris les périmètres d'intérêt et points de vue, les sites archéologiques, le petit patrimoine populaire...
- Sauvegarder et promouvoir le patrimoine immatériel lié à la Semois (la littérature, les contes et légendes, la culture du tabac...)

Mobilité vers et au sein du Parc national

- Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire et gérer les déplacements des visiteurs
- Munir le Parc national d'outils efficaces pour faciliter la multifonctionnalité de la forêt et la gestion urbanistique et paysagère

Tourisme durable

- Développer un réseau de guides professionnels ambassadeurs de la Vallée de la Semois et de ses atouts
- Pourvoir le territoire de nouvelles infrastructures ou équiper l'existant pour améliorer l'expérience du visiteur
- Créer de nouveaux produits touristiques et accompagner le secteur dans une dynamique durable

Education et sensibilisation

- Doter le territoire d'outils éducatifs propres au patrimoine naturel du périmètre
- Impliquer les habitants dans la gouvernance du Parc national et les inciter à adopter des gestes respectueux de leur environnement

Les actions qui seront développées en 2025 sont décrites à la suite de ce rapport au sein de chaque thématique du Plan de gestion du Parc naturel correspondante.

Elles sont également disponibles dans le Plan d'actions 2025 du Parc national.



3. Description des actions 2025





**AXE 1 – Protection, gestion et valorisation
du Patrimoine naturel**





1. Patrimoine naturel



Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Amélioration de la connaissance du capital nature du territoire ainsi que des acteurs et de leurs actions	<ul style="list-style-type: none"> • Publications d'articles et communication via divers canaux : Journal du Parc, presse, revues des communes, site internet, réseaux sociaux, etc. • Organisation de visites sur sites à préserver • Promotion des acteurs liés à la préservation de la biodiversité publics et privés • Fédération des différents acteurs réalisant des animations scolaires « nature » sur le territoire • Réalisation d'inventaires, de cartographies... 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du travail de cartographie du réseau écologique du territoire • Nombreuses campagnes d'inventaires faune-flore et habitats réalisés en partenariat avec le Parc national de la Vallée de la Semois • Publication de deux articles spécifiques dans le Journal du Parc • Organisation de plusieurs réunions des acteurs dans le cadre du montage des projets BiodiverCité des communes
Sensibilisation du public à la protection et au développement de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'actions de sensibilisation à destination de différents publics : écoles, particuliers, agriculteurs, propriétaires, communes • Organisation de formations liées à l'entretien et à la restauration des vergers. • Conseils gratuits d'aménagements favorables à la biodiversité pour les particuliers et les communes. • Réalisation d'outils informatifs et didactiques sur les espèces emblématiques - Section « Les p'tits explorateurs du Parc » dans le JAM ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des outils pédagogiques créés par le Parc : bâches de jeu, jeux de cartes, mémo de fruitiers... • Réalisation de 10 animations scolaires de sensibilisation à la nature avec des classes du fondamental • Réalisation d'animations spécifiques liées aux fruitiers dans les vergers communaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de 4 jours de formation « Elagueur » à destination des professionnels ○ Organisation de min 5 demi-journées sur le thème des vergers à destination des citoyens ○ Organisation d'une journée d'animation scolaire « verger ».

	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des communes lors des projets BiodiverCité 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement en panneaux didactiques de différents lieux aménagés : 3 espaces publics naturels (Paliseul, Vresse, Oizy), 5 cimetières nature (Louette-Saint-Denis, Willerzie, Lomprez, Alle, Bouillon) • Équipement des arboretums en plaquettes d'identification • Appuis techniques et/ou financiers pour la réalisation de 3 sentiers didactiques (Mortehan, Gribomont, Gedinne - Fanges de l'abime) • Organisation de 2 ateliers en collaboration avec d'autres acteurs « nature » du territoire (contrats de rivière, Natagora)
Explication de l'action agricole et forestière en matière de biodiversité et de paysage	<ul style="list-style-type: none"> • Actions d'information sur les pratiques agricoles et leurs impacts sur les paysages et la biodiversité locale • Création d'outils didactiques • Organisation d'évènements, balades, guidances, sur la thématique 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des communes et agriculteurs aux services écosystémiques rendus par la nature via un projet de clauses et critères environnementaux lors des allocations de terres publiques • Mise en culture et plantation de saules têtard avec pépinière locale
Coordination des différents acteurs de la protection de la nature	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des listes et cartographie des différents acteurs de la protection de la nature • Organisation de rencontres et mise en réseau des acteurs « biodiversité » du territoire • Stimulation des actions conjointes entre les acteurs publics et privés. • Mise en cohérence et mutualisation des actions diverses en faveur de la biodiversité mises en place par les communes associées. • Vision sur les actions « nature » supra-communales : échanges de bonnes pratiques entre communes, visites de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des communes pour leurs dossiers « BiodiverCité » 2024-2025 : réunions, participations à la rédaction des projets, co-financement de plusieurs actions... • Coordination des actions nature et biodiversité du Parc national de la Vallée de la Semois (5 communes sur les 9 concernées) • Organisation de 2 ateliers en collaboration avec d'autres acteurs « nature » du territoire (Contrats de rivière, Natagora...)





Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Connaissance des habitats et espèces prioritaires et fragiles	<ul style="list-style-type: none"> Collecte et répertoire des données relatives aux espèces et habitats prioritaires et fragiles du territoire Cartographie de la nature extraordinaire du territoire Inventaire et compilation des données, relevés et suivi des pièges photographiques Analyse et Identification des zones prioritaires grâce aux données du DEMNA et d'AVES-Natagora 	<ul style="list-style-type: none"> Complétude de la cartographie du réseau écologique du territoire Actions spécifiques à la vipère péliade : restauration de landes sèches à Bertrix Plan « Ami des hirondelles » : restaurer un point d'eau, placer 5 bacs à boue et 50 placettes de propreté Nombreuses campagnes d'inventaires faune-flore et habitat réalisés notamment en partenariat avec le Parc national de la Vallée de la Semois
Définition et cartographie de la structure écologique principale du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation progressive de la structure écologique principale du territoire, « colonne vertébrale » de la biodiversité sur laquelle viendront se greffer les actions à mener Via Interreg VI F-W-V « AITIMI » : Diagnostique de la trame verte et bleue, et des EEE pour la restauration des corridors écologiques le long des routes à vélos 	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie du réseau écologique d'Ardenne méridionale – maillage écologique principal, trame verte et bleue Mise en relation avec le travail effectué par l'ULG Gembloux Agrobiotech et complétude
Poursuite de la mise sous statut de protection de sites de grand intérêt biologique	Collaboration avec les associations actives dans ce domaine pour poursuivre la mise sous statut de plusieurs zones en SGIB	Réalisation de nouveaux dossiers de demande de mise sous statut des SGIB et des RND et RNA : objectif de réalisation de min. 3 dossiers de demande de mise sous statut
Mise en œuvre d'actions de préservation d'habitats et espèces prioritaires	Identification d'actions au cas par cas, en fonction des besoins et des problèmes spécifiques en collaboration avec les acteurs publics et privés de la protection de la nature	<ul style="list-style-type: none"> Pose de nichoirs pour cincle plongeur, hirondelles et chouettes chevêche Pose de pièges photo pour la loutre Actions « Hirondelles rustiques » à Bagimont et restauration d'abreuvoir

	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec les Contrats de Rivières pour des actions de préservation des cours d'eau • Appuis aux communes sur la préservation des habitats et espèces prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Restaurations de RDN sur les communes de Gedinne et Wellin • Restauration de 3 ha minimum en faveur de la vipère péliade • Restauration de la carrière de Framont • Arboretum de Paliseul : plantation d'une lisière, restauration de la mare et de la zone humide • Collaboration avec le PNVS sur de nombreuses actions de préservation et restauration d'habitats : forêts de pente, crêtes, lit majeur... et sur des actions spécifiques de préservation d'espèces : vipère péliade, chiroptère, lynx, loutre... • Restauration de frayères au niveau du Ry du Wéry à Wellin
--	--	---



Étendre la nature ordinaire en impliquant chacun		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Préservation et (re)construction du maillage écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des aménagements et travaux de restauration pertinents à réaliser : plantation de vergers, de haies, creusement de mares, conservation de zones agricoles à haute valeur biologique, zone de transition des rivières naturelles, dés-enrésinement des fonds de vallées, fauchage tardif, plantation de ripisylve, aménagements mellifères... • Accompagnement des communes dans la préservation et 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions vergers 2025 : formations des ouvriers communaux à la taille des fruitiers ; organisation de formations à destination des professionnels du territoire (4 jours), organisation de formations ouvertes au public (5 jours) • Appui technique aux communes dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2025 et suivi de travaux pour les projets déposés en 2024. • Via Interreg VI F-V-W « AITIMI » : Définition des objectifs et priorités pour la restauration des corridors écologiques le long des routes de vélos. Début de

	<p>reconstruction du maillage écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encouragement et accompagnement des agriculteurs dans des projets de restauration du maillage écologique (haies, mares, vergers, prairies...) – Sensibilisation et appui technique 	<p>programmation des travaux de restauration des corridors écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plantation de lisières forestières en collaboration avec les cantonnements DNF du territoire – objectif de 10 ha de lisière forestière • Poursuite de l'accompagnement des communes sur l'utilisation de leur droit de tirage et soutien des projets bocages sur Paliseul, Bouillon, Wellin • Projet de restauration verger sur Daverdisse
--	---	---



<p>Introduction de davantage de biodiversité dans les projets publics et privés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'actions d'information, de visites de « bons exemples » à destination des porteurs de projets publics et privés. • Appui aux communes pour l'intégration de la biodiversité dans leurs projets d'envergure (conseils, élaboration d'outils...) • Conseils gratuits d'aménagements favorables à la biodiversité et formations pour les particuliers et les communes • Participation à la Sous-Commission Aménagement du territoire et urbanisme (SCATU) et aux remises d'avis du Parc naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux et aménagements de plusieurs lieux : <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 nouveaux « Cimetières Nature » en gestion différenciée (Lomprez, Alle, Bouillon) ○ 3 espaces publics naturels avec l'installation de nombreux aménagements en faveur de la biodiversité (Paliseul, Vresse, Oizy) ○ Finalisation des travaux dans 2 cimetières nature : Willerzie et Louette-Saint-Denis • Appui technique et conseils aux communes et collectifs citoyens autour des vergers communaux • Accompagnement pour création/restauration de mares • Restauration/création de 3 sentiers didactiques nature
---	---	---



<p>Renforcement des pratiques favorables à la biodiversité au sein des exploitations agricoles et dans les forêts privées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux agriculteurs dans l'adoption de pratiques favorables à la biodiversité : aménagements vergers, haies, mares, réduction des pulvérisations, gestion du sol, protection des berges, ... • Promotion, conseils et relais local pour le recours aux mesures agro-environnementales. • Actions « gestion différenciée » dans la culture du sapin de Noël • Appui aux propriétaires forestiers pour l'introduction de davantage de diversité dans les plantations forestières privées en lien avec le fichier écologique des essences 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenues des permanences-conseils « La Nature s'invite chez vous ! » pour les agriculteurs et citoyens • Accompagnement personnalisé des agriculteurs dans des projets de restauration du maillage écologique, du maintien ou du développement de cultures ou de zones favorables à la biodiversité (haies, mares, vergers, prairies, légumineuses fourragères...) • Appui aux communes pour les projets de plantations de haies dans les zones agricoles dans le cadre du subside « Droit de Tirage » • Conseils et accompagnement des agriculteurs dans leurs projets d'installation ou maintien d'éléments favorables à la biodiversité • Accompagnement pour la mise en production d'arbres têtards et plantation en zones agricoles • Accompagnement pour la plantation de min. 5 km de haies • Collaboration avec la CAPFP pour des conseils « diversité forestière », vers les petits propriétaires privés • Projet d'introduction de critères et clauses environnementales dans les cahiers des charges d'allocation des terres publiques aux agriculteurs – développement d'un nouvel outil informatisé LOCATERRE
<p>Reconnaissance et valorisation de l'importance environnementale des prairies permanentes</p>	<p>Promotion des bienfaits environnementaux des prairies permanentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en avant d'exploitations favorisant le développement du système Herbe et ayant une approche cohérente par rapport au maintien de la biodiversité via une action de communication « fermes exemplaires » • Accompagnement des exploitations visant une autonomie fourragère et énergétique via la réalisation de diagnostics en ferme.



2. Environnement



Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Disparition progressive de l'utilisation des pesticides	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et amplification du mouvement « 0 pesticide » sur le territoire Organisation d'actions d'information : conseils, visites d'expérience, tests de techniques alternatives, animations, ... Tests « 0 pesticides » dans la culture du sapin de Noël : parcelles d'essais avec couverture sol gérés par fauchages mécanique ou pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des communes sur la gestion différenciée des cimetières : travaux dans 3 cimetières nature en 2025 Finalisation et suivi des 3 espaces publics naturels favorables à la biodiversité Mise en place d'espaces-test maraîchers Suivi et entretien de 5 hectares de parcelles de sapins de Noël en gestion différenciée
Suppression des points noirs en lien avec les cours d'eau	Synergies et partenariats avec les Contrats de Rivières du territoire pour la résorption des points noirs liés aux cours d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> Aide à la suppression de plusieurs points noirs dont celui du RY de Wéry à Wellin Focus spécifique sur la Semois via PNVS : levée d'obstacles, restauration de frayères, restauration de berges...
Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Sensibilisation contre les déchets dans la nature et pour le recyclage	<ul style="list-style-type: none"> Communication spécifique sur la thématique (réseaux sociaux, Journal du Parc, communes, etc.) Organisation d'actions « 0 déchets », favorisant la réparation et la réutilisation des objets Mise en valeur des initiatives et mouvements de transition vers une consommation plus durable 	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec les Centres culturels dans le cadre de la dynamique 0 déchets, conférences... Réalisation de supports de sensibilisation à la nature dans les zones de pratiques touristiques Soutien aux communes dans leurs initiatives « 0 déchets »

Actions de ramassage des déchets	<ul style="list-style-type: none">• Relais promotionnel des initiatives de nettoyage existantes• Soutien à l'organisation de nouvelles actions	
----------------------------------	---	--



3. Précisions sur les actions mises en œuvre via la Subvention Biodiversité

Cette section apporte des précisions sur les activités prévues dans le cadre de la subvention « Biodiversité 2025 » allouée au Parc naturel suivant le nouvel AGW du 06/06/2024.

NB : elles seront mises en œuvre sous réserve de la validation du financement.

3.1. Restaurations RND de la Fange de l'Abîme

Description du projet

La réserve naturelle domaniale de la Fange de l'Abîme abrite une grande diversité d'espèces animales et végétales inféodées aux tourbières, dont certaines sont rares ou menacées. Restaurer cet écosystème permet de protéger cette biodiversité en favorisant le retour des espèces indigènes et en offrant des habitats adaptés à la faune et à la flore locales. La principale menace pesant sur cette RND est la fermeture du milieu par le saule et le bouleau, diminuant l'attractivité de l'habitat pour de nombreuses espèces rares. Le Parc naturel souhaite participer à la restauration de ce milieu naturel par la coupe et l'export d'une partie des arbres et arbustes présents dans la réserve. Cette action sera menée en lien étroit avec le DNF.

Objectifs

- Favoriser et conforter la présence des habitats et espèces d'intérêt communautaire inféodés aux milieux tourbeux
- Restaurer au minimum 1 ha de tourbières par la réouverture de milieux
- Placer des panneaux didactiques explicatifs destinés aux visiteurs

3.2. Restaurations de zones post-Life à Wellin

Description du projet

Sur le territoire de la commune de Wellin, certaines pessières ont été implantées sur des sols tourbeux et paratourbeux, dégradant ainsi ces sols rares à l'échelle du territoire wallon. Le Life Tourbière (2010-2015) a donc entrepris la restauration de certains de ces habitats patrimoniaux sur la commune de Wellin, favorisant ainsi la présence de nombreuses espèces inféodées à ces milieux. Cependant, depuis la fin du Life Tourbière, ces habitats se sont dégradés en se refermant, envahis par les semis d'épicéas et des espèces pionnières comme le bouleau. Dans la continuité de la restauration de la RND des Fanges de l'Abîme, le Parc naturel souhaite intervenir au sein de ces habitats en réalisant un chantier qui consistera essentiellement à couper et exporter une partie des arbres et arbustes présents sur ces espaces. Cette action sera menée en lien étroit avec le DNF.

Objectifs

- Favoriser et conforter la présence des habitats et espèces d'intérêt communautaire inféodés aux milieux tourbeux
- Restaurer au minimum 2 ha de tourbières par la réouverture de milieux

3.3. Restauration de la carrière de Framont



Description du projet

La carrière de Framont est un site possédant une importance patrimoniale locale, car on retrouve ses pierres dans de nombreuses maisons des villages de la commune de Paliseul. Son activité a cessé il y a 70-80 ans et depuis, elle est laissée à l'abandon. Les premiers inventaires réalisés sur place ont permis d'identifier un potentiel d'accueil pour le Crapaud calamite, le Hibou Grand-duc et également un beau cortège floristique de pelouses, tous mis en danger par la fermeture du site. La mise en lumière de l'ancienne carrière grâce à la coupe des arbres à flanc de carrière et dans la zone d'éboulis permettra donc de renverser la tendance et renforcer le potentiel d'accueil, tout comme la création de mares. Enfin, l'étrépage d'une zone dégradée par des dépôts de terre permettra d'augmenter la surface disponible pour le cortège de plantes liées aux pelouses.

Objectifs

- Favoriser et conforter la présence des habitats et espèces sensibles inféodés au milieu carrier
- Abattre des arbres à flanc de carrière et dans la zone d'éboulis pour permettre la remise en lumière du site
- Créer 3 mardelles
- Étréper le substrat sur 900 m²

3.4. Création de lisières et de zones ouvertes forestières

Description du projet

Une lisière est une zone de transition entre la forêt et une zone ouverte. Elle est composée d'une première zone avec de hautes herbes gérée de manière extensive, d'un cordon d'arbrisseaux et d'arbustes pour ensuite arriver au manteau forestier. Les lisières présentent des atouts pour de nombreuses espèces : elles donnent l'opportunité à une flore originale de se développer et constituent un habitat privilégié pour divers papillons forestiers, qui sont pour la plupart en déclin. Elles ont aussi beaucoup d'intérêt pour les chiroptères et forment des zones de chasse idéales pour le chat forestier.

Objectifs

- Favoriser le développement des lisières et des zones ouvertes forestières au sein du territoire du PNAM
- Créer au minimum 10 ha de lisières et zones ouvertes forestières

3.5. Plan 'Ami des hirondelles'

Description du projet

Les populations d'hirondelles rustiques et les hirondelles de fenêtre subissent un déclin marqué, aux origines multiples. L'une des causes principales est la destruction des habitats. En effet, les hirondelles rustiques nichent au sein de bâtiments, généralement des granges ou des garages. Avec la conscientisation grandissante des besoins d'amélioration de l'isolation, les bâtiments sont souvent rénovés et les divers accès (fenêtres cassées, lattis de bois manquant, portes entrouvertes) sont comblés. Les hirondelles de fenêtre, quant à elles, construisent leurs nids directement sur les façades et nombre d'entre eux sont annuellement détruits pour éviter les salissures liées à la présence des colonies. Enfin, les hirondelles ont également plus de mal à trouver des zones sécurisées pour l'abreuvement et pour la fabrication des boulettes de boue qui sont nécessaires à la construction des nids.

Ce projet, dont la mise en œuvre s'étalera sur plusieurs années, vise à soutenir la pérennisation des populations d'hirondelles rustiques et hirondelles de fenêtre tout en mettant en avant les citoyens qui participent à leur présence. Ainsi, le Parc naturel souhaite restaurer l'ancien abreuvoir qui est essentiel à la survie de la plus grosse colonie d'hirondelles rustiques connue du territoire, à Bagimont. Cette action sera complétée par l'installation de bacs à boue à proximité des colonies qui pourraient en bénéficier. En parallèle, le Parc naturel mettra en œuvre une campagne de sensibilisation au maintien des nids et proposera la mise en place de planchettes pour protéger les façades des crottes sur les bâtiments occupés par les hirondelles.

Objectifs

- Pérenniser et augmenter les populations d'hirondelles rustiques et hirondelles de fenêtres au sein du territoire
- Sensibiliser la population à la conservation des nids d'hirondelles
- Restaurer 1 point d'eau prioritaire en faveur des hirondelles
- Installer 5 bacs à boue et 50 planchettes de propreté

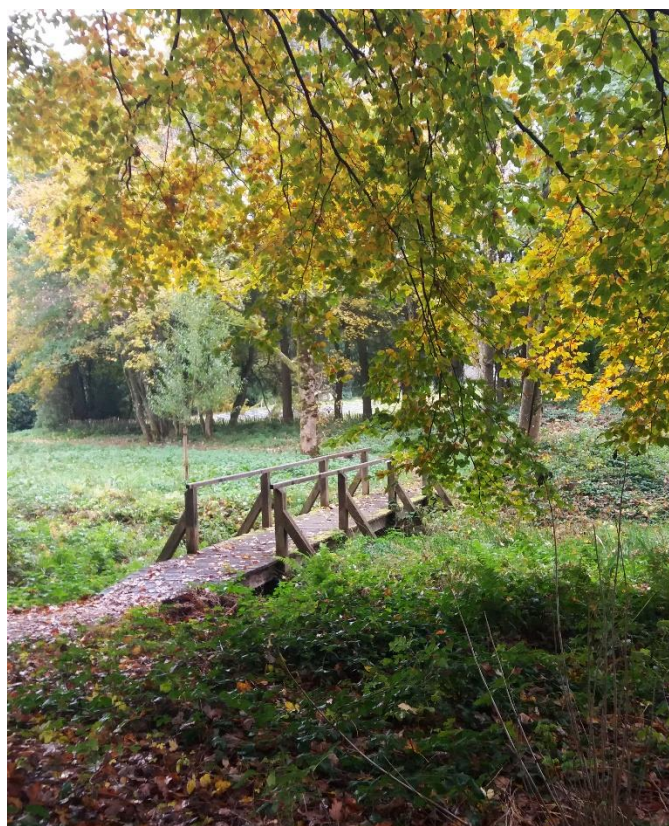
3.4. Restauration de l'arboretum de Paliseul

Description du projet

Bordé d'une haie vive et variée, le sentier qui conduit les citoyens au sein de l'arboretum de Paliseul manque d'informations accessibles permettant à chacun de visualiser la richesse du site. L'ajout d'un panneau d'accueil et de plaquettes d'identification des arbres invitera le visiteur à observer autour de lui plus attentivement. Afin de renforcer l'attractivité du site et d'enrichir les habitats qui le composent, le Parc souhaite planter une lisière au bord de l'arboretum et restaurer la zone humide. En effet, la mare forestière présente au cœur de l'arboretum est fort atterrie. Enfin, l'ajout de nouvelles essences d'intérêt renforcera la diversité du site.

Objectifs

- Augmenter le potentiel d'accueil de la biodiversité de l'arboretum de Paliseul et augmenter son attractivité pour les visiteurs
- Designer, imprimer et placer de nouvelles plaquettes



- d'identification des essences arborées et arbustives
- Designer, imprimer et placer un panneau d'accueil
- Créer une lisière forestière étagée aux abords de l'arboretum
- Augmenter le nombre d'essences d'intérêt pour l'arboretum
- Restaurer la zone humide et la mare forestière

3.5. Mission pédagogique du Parc



Description du projet

Chaque année, les missions pédagogiques du Parc naturel prennent de l'ampleur grâce aux collaborations fructueuses avec les communes, les écoles et les différents partenaires du territoire. Le Parc naturel souhaite poursuivre cette dynamique en proposant de nouvelles animations en public scolaire, des formations aux citoyens et des visites guidées permettant à un public varié de découvrir et comprendre les projets mis en œuvre dans leur bassin de vie. Le Parc naturel souhaite également présenter des stands d'animation lors d'évènements tous publics comme la Semaine de l'Arbre. Enfin, le Parc finalisera le jeu « Memory du fruit », créé pour être utilisé comme support didactique lors d'animations autour du fruit.

Objectifs

- Proposer un accompagnement pédagogique sur de nombreuses thématiques, aussi bien pour le public scolaire que lors de formations à destination des citoyens
- Proposer des stands didactiques pertinents lors d'évènements organisés par les communes ou nos partenaires
- Créer et diffuser des jeux et du matériel pédagogique aux couleurs du Parc naturel

3.6. Développement du réseau bocager

Description du projet

La plantation de haies et d'arbres indigènes permet d'agir pour la biodiversité et le climat, mais aussi pour la résilience des paysages ruraux face aux défis environnementaux et économiques. En Wallonie, ces écosystèmes jouent un rôle clé dans l'équilibre entre nature et activités humaines. Grâce aux nombreuses aides à la plantation disponibles depuis quelques années, les communes ont la possibilité de travailler activement au renforcement du réseau bocager sur leur territoire.

Le Parc naturel accompagne les communes tant au niveau technique (sites de plantation, choix des essences, cartographie du réseau), qu'au niveau administratif (conseils pour la rédaction du cahier des charges, commandes groupées, information sur les différents subsides).

Objectifs

- Accompagner techniquement et administrativement les communes sur le développement et le renforcement de leur réseau bocager
- Cartographier le réseau de haies existant
- Planter 10 km de haies et/ou d'alignements d'arbres

4. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel du Parc naturel.

Amélioration des connaissances		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 1 : Inventaires scientifiques : l'état écologique des cours d'eau</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Contrat de rivière Semois-Chiers</p>	<p>Amélioration des connaissances concernant la qualité écologique des cours d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des échanges avec les experts engagés dans les suivis réalisés dans le cadre de la DCE • Suivi thermique de l'impact de 6 retenues sur la Semois • Evaluation de méthodes acoustiques comme moyen de suivi de la qualité des cours d'eau
<p>FA 2 : Inventaires scientifiques des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Cartographie des habitats d'intérêt communautaire et sensibles sur l'ensemble du territoire du PNVS et évaluation de leur état de conservation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'identification et de la cartographie des 15 habitats d'intérêt communautaire et sensibles sur base de l'analyse cartographique préliminaire • Poursuite de l'évaluation de l'état de conservation des différents habitats d'intérêt communautaire et sensibles • Elaboration des plans d'actions et de gestion pour les habitats inventoriés sur base des inventaires
<p>FA 3 : Inventaires scientifiques des espèces emblématiques du territoire & FA 4 : Monitoring des habitats et espèces à enjeux</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume, Natagora</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la connaissance des espèces et de leur répartition sur le territoire • Mise en place de gestions adaptées • Développement d'un réseau d'observateurs naturalistes en vue de 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du suivi scientifique des espèces animales et végétales • Elaboration des plans de gestion des habitats patrimoniaux et des plans d'actions pour les espèces à enjeux sur le territoire du Parc national • Organisation d'évènements de sensibilisation, de formations et de

	pérenniser le monitoring sur le territoire du Parc	recensements participatifs pour le grand public et les naturalistes du territoire
<p>FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	Centralisation et valorisation des résultats et données concernant la biodiversité sur le PNVS	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des réunions et gestion du bon fonctionnement du comité scientifique. Favoriser les échanges et les collaborations entre le monde scientifique et l'équipe du PNVS • Etat des lieux des changements climatiques et des actions à valoriser dans l'observatoire de la biodiversité, à savoir celles qui pourront avoir un impact sur les décideurs • Organisation et vulgarisation des données scientifiques récoltées et définition des plans d'actions futurs
<p>FA 9 : Trame noire - lutte contre la pollution lumineuse, amélioration de la connectivité nocturne, création d'une réserve internationale de ciel étoilé</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liaison de l'ensemble des surfaces non éclairées • Création d'une liste de critères pour certification Darksky et évaluation des possibilités pour atteindre 80% des acteurs ciblés pour ce projet (citoyens, entreprises et pouvoirs publics) • Extinction de 80% des points lumineux gênants pour la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination et priorisation des espèces les plus impactées • Cartographie des endroits non éclairés au départ de la carte ORES (9420 Points Lumineux) avec les données du challenge « databusters ». Etude pour réalisation du maillage



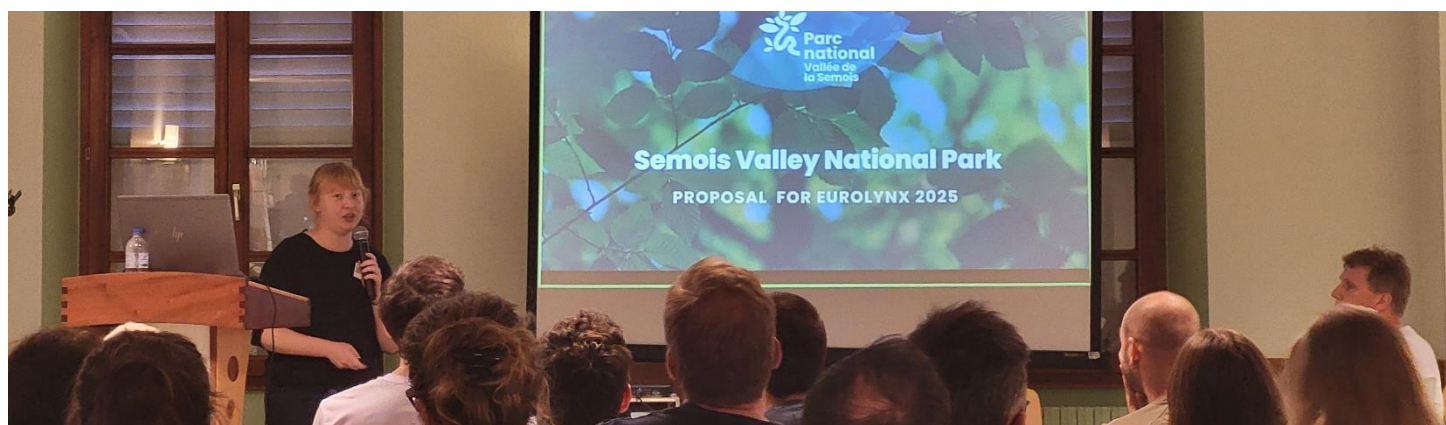
Maillage écologique : identification et restauration		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 6 : Augmentation des surfaces de réserves intégrales (RFI)</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Augmentation des surfaces de RFI pour atteindre un total de 287 ha</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Visite des zones potentielles de RFI sur Bouillon pour prioriser les forêts à mettre en RFI • Obtention d'un accord des communes pour les 197 ha restants proposés • Accompagnement administratif des communes pour la déclaration des surfaces de RFI
<p>FA 7 : Développement des zones ouvertes intra-forestières et des zones de transition (lisières)</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'un réseau de lisières et de zones ouvertes à l'intérieur des massifs forestiers pour atteindre un total de 100 ha</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et plantation de 50 ha de lisières et zones ouvertes • Poursuite des échanges avec le DNF et les propriétaires pour densifier le réseau
<p>FA 8A : Création d'un outil d'aide à la décision pour tout acteur du territoire du PNVS grâce à une cartographie fine de son réseau écologique</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'un outil d'aide à la décision pour tout acteur du territoire du PNVS grâce à une cartographie fine de son réseau écologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Affinement de la cartographie du réseau écologique à l'échelle du territoire du Parc national, en se basant sur la méthodologie et la cartographie réalisée à l'échelle de la Wallonie • A partir de la cartographie réalisée, concevoir un outil d'aide à la décision qui pourra être utilisé par tous les gestionnaires du territoire afin de faciliter leur analyse du territoire. L'outil permettra de visualiser les zones cœur du maillage écologique et les principaux éléments de liaison à conserver. Il permettra aussi de renforcer les zones les moins complètes des trames vertes et bleues.
<p>FA 8B : Augmentation des aires protégées au sein du réseau écologique du territoire du PNVS</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Augmentation (créer/étendre) des surfaces d'aires protégées de min. 50 ha de milieux hétérogènes constitutifs de la trame verte et bleue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation de 50 à 100 ha d'espaces naturels pour lesquels la mise sous statut aura un impact positif sur le maillage écologique • Établissement des plans de gestion appropriés aux zones repérées afin de s'assurer de leur bon état de conservation sur une longue durée (min. 15 ans)
<p>FA 25 : Levée des obstacles liés à la libre circulation des poissons</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Contrat de rivière Semois-Chiers</p>	<p>Restauration de la connectivité écologique des cours d'eau, par levée ou aménagement d'obstacles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité pour 6 seuils de la Semois - étude hydro-sédimentaire (avec modèle hydraulique et scénarii d'arasement, dérasement ou autres alternatives) ; • Evaluation de l'impact des seuils de la Semois sur des espèces piscicoles de référence (brochet et barbeau) via des outils télémétriques (radio-tracking) ;

		<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de travaux de restauration (remplacement ou aménagement) dans 3 sous-bassins de la Semois.
--	--	--



Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 10 : Restauration des biotopes menacés sur les pentes de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Restauration de 20 ha de biotopes de pente</p>	<ul style="list-style-type: none"> Coupe de résineux et travaux forestiers pour préparer la plantation Mise en place de protection (en fonction de la densité de gibier) Plantation d'essences de pente indigènes (érable sycomore et plane, orme montagne, chêne sessile)
<p>FA 11 : Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Restauration de 30 ha de zones humides</p>	<ul style="list-style-type: none"> Coupe de résineux et travaux forestiers pour préparer la plantation Mise en place de protections (en fonction de la densité de gibier) Plantation d'essences de zone humide indigènes (aulne, orme lisse, chêne pédonculé)
<p>FA 13 : Restauration et préservation des sites ardoisiers</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Ardenne et Gaume</p>	<p>Restauration (et protection forte) d'au moins 3 sites ardoisiers et mise à jour des connaissances biologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation des inventaires biologiques (au total, 68 sites ardoisiers concernés) Réalisation effective des premiers travaux de restauration (déboisement, débroussaillage, etc.) Obtention des permis

<p>FA 14 : Création d'un réseau de mares forestières</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Création d'un réseau de mares forestières pour améliorer le maillage écologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention des permis et des subsides PWDR pour la création et la restauration des 70 mares identifiées en 2024 • Réalisation des travaux de création et restauration des mares sur minimum 5 des 8 communes du territoire
<p>FA 23 : Restauration des berges de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	<p>Amélioration de la diversité botanique des berges (et l'état écologique des cours d'eau)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de la végétation rivulaire auprès de 2 campings du territoire ; • Mise en œuvre de projets de plantation/protection de berges par ingénierie végétale à Dohan, Bouillon et Cugnon en collaboration avec le SPW Mobilité et Infrastructures ; • Finalisation des démarches administratives pour la replantation de 650 mètres de ripisylve à Florenville/Martué.
<p>FA 24 : Restauration des zones humides, îles et frayères</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des frayères à espèces phytophiles en Semois navigable • Préparation de projets de restauration ou création de nouvelles frayères • Poursuite des projets de restauration des îles de la Fondation Roi Baudouin 	<p>Restauration ou création de 20 frayères à espèces phytophiles en bordure de Semois entre Tintigny et Bohan en septembre-octobre 2025</p>



Favoriser les espèces animales emblématiques		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 17 : Actions en faveur du lynx</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Amélioration des 3 critères nécessaires à un retour durable du lynx (Qualité d'habitat, Fragmentation d'habitat, Acceptabilité) et rédaction d'un PLAN Lynx.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'acceptabilité du grand public, du DNF, du monde de la chasse et de l'élevage sur le territoire du PNVS par l'organisation d'échanges, d'événements de sensibilisation et de communication • Organisation du séminaire Eurolynx en octobre 2025 sur le territoire du PNVS

		<p>rassemblant des scientifiques venant de toute l'Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initiation de collaborations nationales et internationales en vue de restaurer la connectivité sur base des résultats de l'étude de connectivité menée en 2024
<p>FA 18 : Actions en faveur de la loutre</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances sur l'espèce et développement de synergies avec les régions transfrontalières • Amélioration de la connectivité entre bassins hydrographiques • Réduction du risque de mortalité par collision 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions de recherche de l'espèce par piège photographique et la recherche d'indices • Développement d'un projet d'amélioration de la connectivité sur un axe de connexion prioritaire • Installation de 4 passages à faune sur des secteurs accidentogènes
<p>FA 19 : Plan d'actions en faveur des chiroptères</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Natagora</i></p>	<p>Maintien, voire redéploiement, des populations de chiroptères dans la région</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de colonies de reproduction des 2 espèces emblématiques de la région dans un but de protection (Grands rhinolophes et barbastelles). Camp de captures/radio-pistages début juillet • Suite aux inventaires 2024, sélectionner des ouvrages d'art et des églises prioritaires à aménager en faveur des chiroptères • Lancement des discussions et des audits pour pouvoir, à terme, sécuriser les principales ardoisières, sites d'hibernation majeurs dans la région
<p>FA 20 : Plan d'actions en faveur de la vipère péliade</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Natagora</i></p>	<p>Restaurer et gérer 15 hectares spécifiquement pour la vipère péliade</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de dossiers PAC intervention 355 (PwDr) pour la restauration des trois sites ciblés (Croix-Scaille, futures RND de Graide et abords de voies ferrées à Bertrix) • Élaboration des cahiers des charges et restaurations • Restauration de minimum 5 ha sur Bertrix et Gedinne
<p>FA 21 : Plan d'actions en faveur de la moule perlière</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	<p>Amélioration des connaissances</p>	<p>Inventaires quantitatifs et qualitatifs des populations de moules d'eau douce</p>
<p>FA 26 : Identification et conservation des souches de poisson locales</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	<p>Production de 2000 alevins de truites de souche ardennaise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élevage de truites de souche ardennaise provenant d'un cours d'eau sélectionné en 2024 • Evaluation des populations d'ombres communs dans le bassin du Parc national

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 16 : Lutte contre les espèces invasives végétales</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	<p>Eradication de la balsamine de l'Himalaya entre Tintigny et Morteahan, vallée de la Liresse et du Ru au Moulin</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrachage des balsamines avec des étudiants en juillet-août 2025. Gestion de 300 km de berges (2 à 3 passages successifs) • Recherche et formation de nouveaux partenaires (scouts, sociétés de pêche, citoyens...)
<p>FA 22 : Lutte contre les espèces invasives animales (EEE)</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Augmentation de la capacité de lutte contre le raton laveur sur le territoire en fournissant des moyens et en coordonnant les actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de pièges connectés et de systèmes de protections des proies (nids d'oiseaux) aux agents DNF concernés pour augmenter la capacité de piégeage sur leurs triages • Coordination des actions de lutte sur les communes du territoire • Organisation de 2 séances d'information sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes à destination des communes et des citoyens (pourquoi, comment, par qui)





AXE 2 – Paysages et Aménagement du territoire

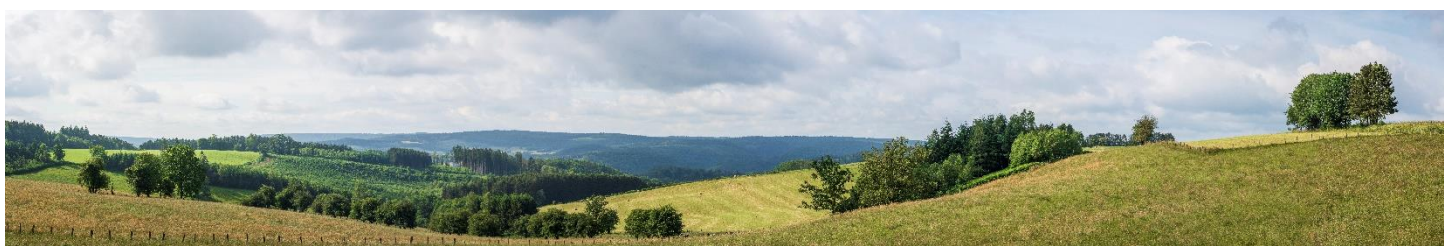


1. Paysages



Les paysages dans leur diversité : se donner un cap		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Etablissement de la charte paysagère du Parc naturel	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la Charte paysagère composée d'un diagnostic, de recommandations et d'actions précises pour la gestion des paysages du territoire Entretien et actualisation de la carte interactive WebGIS du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Validation de la partie « analyse contextuelle » par le CoPiL Rédaction de la partie « Recommandations et actions » de la Charte paysagère Réunions du Comité de pilotage de la Charte paysagère (2 / an) Rencontres bilatérales avec les 9 communes du territoire pour définir les recommandations et actions futures Promotion de la carte interactive et 5 nouvelles couches / mises à jour sur la carte interactive
Appui à l'intégration paysagère des projets d'envergure	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des projets d'envergure pour leur intégration paysagère au cas par cas 	En fonction des sollicitations et des demandes d'avis
Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et mettre en valeur		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Entretien régulier des aires et cônes de vision des points de vue remarquables	Définition du mode de gestion possible et établissement de conventions en concertation avec les partenaires (ce compris le PNVS)	Collaboration avec le Parc national pour l'entretien de plusieurs zones de points de vue, dont le Tombeau du géant
Etoffement du réseau des points de vue aménagés	<ul style="list-style-type: none"> Identification et réalisation des aménagements nécessaires Concertation avec les acteurs du territoire (communes et DNF) 	Aménagement de 4 points de vue prévu sur Bouillon, Bertrix et Paliseul
Harmonisation progressive de l'aménagement des	<ul style="list-style-type: none"> Etablissement d'un guide de conseils pour l'équipement des points de vue 	<ul style="list-style-type: none"> Charte graphique du Parc naturel mise en application pour la création de panneaux

points de vue remarquables du territoire	remarquables (mobilier, signalétique, panneaux d'information)	didactiques et la réalisation de mobiliers d'équipement <ul style="list-style-type: none"> • Modélisation et design de mobilier en partenariat sur le territoire Parc national
Installation de systèmes pédagogiques de lecture du paysage	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation du public à la beauté et à la fragilité des paysages extraordinaires et du quotidien : mise en perspective historique, impact de l'action humaine... • Via projet Interreg VI GR « Horizon climactic » : Mise en place d'un observatoire photographique du paysage en lien avec le changement climatique (OPPC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Complétude de l'équipement de 5 sentiers de randonnées et promenades en tables et cadres didactiques de lecture du paysage (boucles paysagères et aménagements de points de vue) • Via Interreg VI GR « Horizon climactic » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation des 2 premières campagnes de prises de photos pour l'OPPC du Parc naturel ○ Organisation des comités de pilotages respectifs (2)
Poursuite du dés-enrésinement des principaux fonds de vallée	Etude au cas par cas du mode de gestion possible de chaque parcelle	Partenariat avec le Parc national sur les chantiers de dés-enrésinement de fond de vallée de la Semois sur 30 parcelles
Mise au point d'un parcours des paysages dans leur diversité	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation touristique des paysages du territoire • Identification des circuits balisés passant par des points de vue remarquables 	<ul style="list-style-type: none"> • Publication et diffusion du livret « les paysages d'exception de l'Ardenne méridionale » (5000 exemplaires) • Création de 4 « Boucles de promenades paysagères » agrémentées ou non de panneaux didactiques • Prospection pour un itinéraire de randonnées de points de vue • Promotion des 9 boucles paysagères réalisées



Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Formation de guides spécialisés en lecture et analyse des paysages	Animation et formation du réseau de guides existant	Animation et formation du réseau de guides existant : 1 formation spécifique organisée

<p>Adaptation et diffusion sur tout le territoire des documents disponibles relatifs au(x) paysage(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des supports de communication et relais promotionnels des actions des partenaires via les canaux de communication du Parc naturel, lors des événements... • Via Interreg VI GR « Horizon Climactic » : Mise en œuvre d'outils graphiques, cartographiques et de modélisation de l'évolution des paysages 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la carte interactive • Rédaction d'articles et d'outils de vulgarisation • Publication et diffusion du livret « Les paysages d'exception de l'Ardenne méridionale » • Promotion des campagnes photographiques et de l'observatoire des paysages
<p>Organisation d'évènements et mise au point de supports pédagogiques spécifiques d'analyse paysagère</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de supports pédagogiques, rédactions d'articles • Organisation de conférences, visites sur site... • Via Interreg VI GR « Horizon climactic » : Elaboration d'outils participatifs et pédagogiques, à l'échelle du Parc, pour l'analyse de l'évolution et de l'adaptation des paysages au Changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Complétion de la banque de données photographiques des paysages de l'Ardenne méridionale • Réalisation de 4 animations sur la thématique des paysages destinées aux écoles, aux associations et au grand public • Développement et valorisation des outils pédagogiques développés par le Parc naturel : nombreuses animations et fiches existantes • Via Interreg VI GR « Horizon climactic » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration de l'outil pédagogique « Etape paysage à l'échelle du Parc naturel ». ○ Participation et organisation d'un cycle de conférences sur différentes thématiques (Forêt, Agriculture, Urbanisme...) et les évolutions dues au changement climatique
<p>Préservation et renforcement de la trame verte du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stimulation de la réalisation d'opérations de revalorisation de zones de faible qualité paysagère et écologique (zonings et zones de loisirs) • Sensibilisation à l'intégration paysagère d'espaces verts en cœur de villages 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la cartographie de la trame verte du territoire • Réalisation d'aménagements d'espaces publics naturels (3) • Projets divers de plantations, de creusement de mares...





2. Urbanisme et architecture



Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Echange et mutualisation des (bonnes) pratiques entre communes	Organisation de réunions des responsables de l'Urbanisme des communes et identifications de projets communs à mener	Rencontres et échanges avec chaque commune (9) en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire dans le cadre de la formulation des « Recommandations et actions » de la charte paysagère
Création d'outils d'encadrement et d'orientation spécifiques pour les porteurs de projet	Compilation de données spécifiques au territoire en vue de la réalisation de supports d'aide aux porteurs de projets	Réalisation de fiches de recommandations spécifiques (5), notamment via la charte paysagère
Mise au point d'une charte pour les panneaux publicitaires et enseignes du territoire	Dans le cadre de la réalisation de la charte paysagère, attention portée à cette problématique et établissement d'un guide de recommandations	Prise en compte dans les recommandations et actions de la charte paysagère
Sensibiliser tous les publics et diffuser les bonnes pratiques en matière urbanistique et architecturale		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Sensibilisation à la gestion collective de l'espace villageois	Collaboration avec la Maison de l'Urbanisme FA et les communes pour l'organisation de visites, travail avec les écoles, avec les CLDR, rédaction d'articles...	Sensibilisation sur le patrimoine bâti via divers supports de communication (JAM, site web, bulletins communaux ...)
Diffusion d'outils de vulgarisation et d'exemples de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Rubrique dédiée aux bonnes pratiques urbanistiques dans les supports de communications généraux du Parc naturel • Diffusion d'outils existants 	Réalisation de fiches de recommandations, notamment via la charte paysagère

Vulgarisation des règles en vigueur	Rubrique ou sujet dédiés aux règles urbanistiques dans les supports de communication généraux du Parc naturel	
Valorisation des espaces publics villageois	Appui aux communes dans la recherche de la qualité et la sobriété dans l'aménagement des espaces publics villageois (matériaux locaux, contexte local...)	Collaboration dans le cadre de l'aménagement et de l'intégration paysagère de plusieurs espaces publics
Intégrer les nouvelles manières d'habiter et de construire		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Création d'outils d'aide pour une meilleure intégration des nouvelles manières d'habiter et de construire	Mise au point avec les communes de lignes de conduites identiques concernant les nouvelles manières d'habiter et de construire.	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation sur la thématique de l'habitat léger (rencontres, suivi, ligne de conduite...) • Etablissement de recommandations dans le cadre de la charte paysagère
Acquisition d'une expertise concernant la réaffectation de bâtiments	Formation et veille sur la matière	
Assistance paysagère et urbanistique		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Rôle de remise d'avis sur les demandes de permis inscrits dans le décret des PN	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des demandes d'avis par la chargée de mission et la SCATU du Parc naturel • Rédaction des avis du Parc naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation de la Sous-Commission Aménagement du territoire (6 réunions / an) • Analyse des demandes et remises d'avis (50 dossiers estimés et environ 20 remises d'avis)

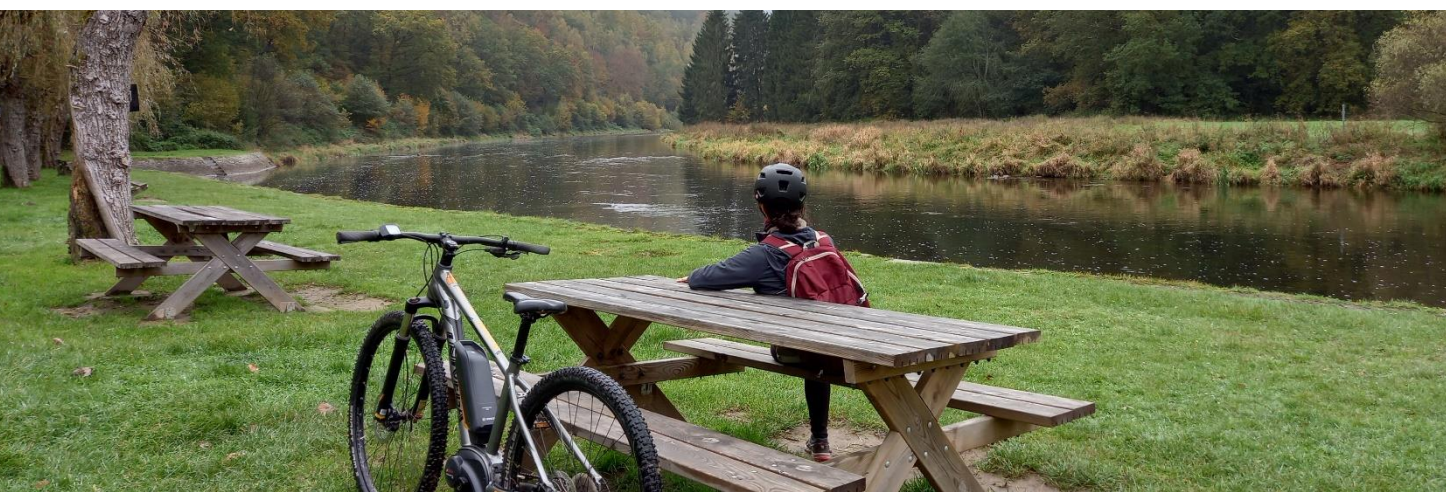


3. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'Axe thématique 2 – Paysages et Aménagement du territoire (paysages et mobilité) du Parc naturel.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 34 : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'une expérience unique avec la création d'une route des points de vue et l'aménagement original d'au moins 8 points de vue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception des 8 esquisses de projet et validation des aménagements prévus auprès des instances (communes, DNF) • Rédaction et lancement des appels d'offre et réalisation des 4 premiers aménagements de points de vue : plateformes en bois, cheminement, panneaux descriptifs • Prospection pour un itinéraire de randonnée des points de vue
<p>FA 36 : Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> ADL de Florenville</p>	<p>Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des contenus de Paysalia pour adaptation au contexte Parc national • Rédaction d'un cahier des charges de désignation d'un auteur de projet pour mise à jour des outils de médiation de Paysalia • Introduction d'un module spécifique dédié aux paysages via la FA 66
Canalisation et gestion des flux de visiteurs		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 41 : Analyse et gestion des flux</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention d'une connaissance fine de la fréquentation de certains sites naturels du territoire. • Permettre un suivi en temps réel de la fréquentation de certains 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du dispositif de mesure de fréquentation sur 6 sites naturels différents • Récolte des données pendant au moins 8 mois en 2025 • Rédaction de 2 rapports (saison estivale et hivernale) montrant l'évolution sur chaque site avec analyse et interprétation

	sites et agir en cas de problème	
Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 43 : Connexion des pôles d'attractivité du territoire – navettes et parking</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des parkings sur différents sites où convergent plusieurs actions du Parc national • Etat des lieux de la mobilité : transports en commun sur le territoire, soutien et renforcement de ceux-ci 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement des projets d'aménagement de parkings sur 9 sites différents (planification, obtention des permis et premiers travaux) • Mise en avant des alternatives de mobilité aux visiteurs via nos canaux de communication • Renforcement de la ligne touristique Bouillon-Orval avec un allongement jusque Vresse-sur-Semois



Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 44 : Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Equipement du territoire</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Favorisation de la mobilité douce sur le territoire et développement de l'écotourisme : incitation des citoyens, des familles et des visiteurs à se déplacer de manière respectueuse de l'environnement et de la nature au quotidien ou dans le cadre touristique/de loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation des différents équipements vélos (20 supports de stationnement, 10 boîtes à outils, 5 bornes de réparation et 8 abris vélo) sur les sites retenus → près de 50 équipements au total sur une trentaine de sites • Organisation des "échappées belles" pour faire découvrir le territoire et les activités du PNVS au départ des portes d'entrée • Mise en place d'un réseau de partenaires vélo pouvant porter assistance aux usagers en favorisant la labélisation "Bienvenue Vélo"

<p>FA 46 : Accueil et développement de la filière équestre : itinéraire et station</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> SMAFH ASBL</p>	<p>Construire une station équestre et développer un réseau d'itinéraires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'un bail emphytéotique pour le terrain de la station équestre • Financement général du projet • Validation des itinéraires équestres concernés par cette fiche action • Lancement des travaux de la station équestre
---	---	--

Guider les visiteurs en préservant les zones sensibles

Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 48 : Multifonctionnalité de la forêt : cartographie des itinéraires de mobilité douce</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Cartographie des itinéraires en forêt existants et des circuits balisés, avec information sur les autorisations d'accès des différents usagers de la forêt</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la cartographie de l'accès à la forêt sur le territoire du Parc national, en collaboration avec les 4 cantonnements du DNF • Déploiement du Géoportail "Géotrek", qui permettra de communiquer durant les périodes sensibles, comme la chasse ou le brème du cerf, mais aussi de partager les itinéraires sur le territoire du Parc national et la beauté de la nature ordinaire accessibles par ces circuits • Réflexion et élaboration si besoin de nouveaux modules pour le Géoportail (gestion temporelle de zone pour les chasses et utilisation événementielle de la forêt, par exemple)
<p>FA 49 : Multifonctionnalité de la forêt : calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Cartographie interactive pour faciliter l'équilibre entre les activités humaines et le besoin de protection de la biodiversité</p>	
<p>FA 50 : Développer des outils de gestion urbanistique et paysagère</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la cohérence urbanistique à l'échelle du territoire • Production des fiches de bonnes pratiques pour guider les acteurs locaux • Contribution au maillage écologique en intégrant des aménagements favorables à l'accueil de la biodiversité • Valorisation de la biodiversité grâce à des projets exemplaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement des espaces extérieurs des portes d'entrée du Parc • Aménagement de 4,5 km le long de la N89, entre Sensenruth et Noirefontaine, en partenariat avec le SPW. Plantations dans les zones libres bordant la route pour encourager la biodiversité et relier les lisières existantes en amont et en aval du zoning • Établissement des plans détaillés et sélection des variétés adaptées • Rendre ces aménagements exemplaires et reproductibles, création des fiches de bonnes pratiques





AXE 3 – Développement rural et socio-économique





1. Agriculture



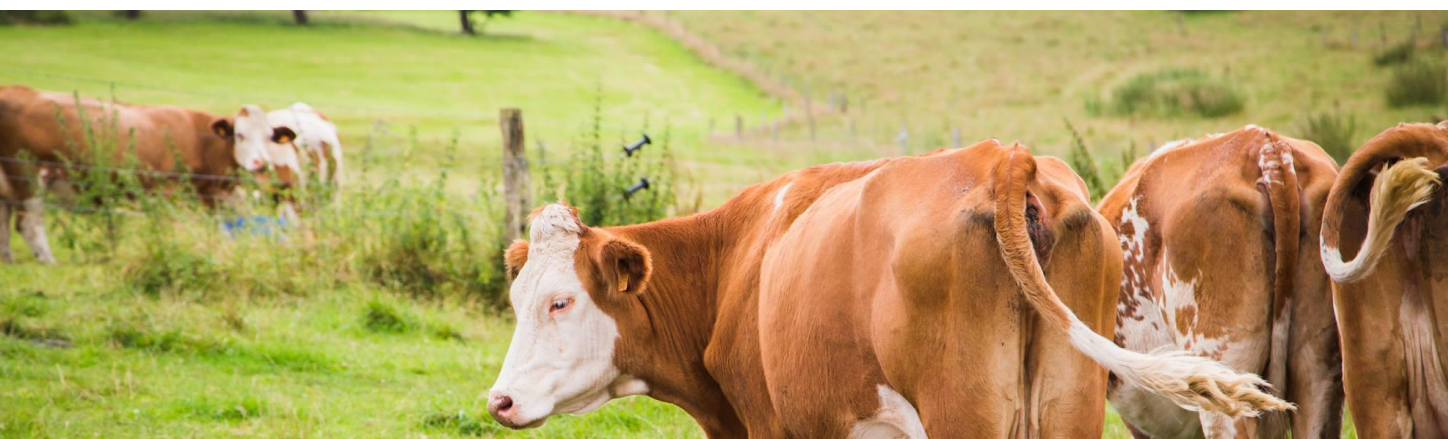
Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Mise en œuvre d'actions de préservation de l'écosystème prairial	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux accompagnements individuels des agriculteurs dans des projets de restauration du maillage écologique, de développement de cultures ou de zones favorables à la biodiversité (haies, mares, vergers, prairies, légumineuses fourragères ...) – Sensibilisation et appui technique. • Promotion, conseils et relais local pour le recours aux mesures agro-environnementales en partenariat avec Natagriwal (prairies de haute-valeur biologique, pré-verger...) 	
Test puis extension de nouvelles techniques de production et de gestion des sols favorables à l'environnement et à l'économie de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du développement des prés-vergers et de l'agroforesterie sur le territoire via les actions mises en œuvre à destination des agriculteurs • Actions vergers : conseils, formations plantation, taille, inventaire, appui pour les dossiers de demande de primes • Restauration du réseau bocager : inventaire, conseils, appui pour dossiers de demandes de primes concernant les haies et alignements d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication autour des terres à haut potentiel de diversification • Réalisation d'audits en ferme personnalisés sur les techniques durables • Études préalables à la création de deux espaces-tests maraîchers Lancement de l'action visant la mise en production d'arbres têtards
Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Consolidation des projets coopératifs et création de démarches et outils partagés	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de la remorque frigo du Parc naturel pour les éleveurs et les producteurs du territoire • Conservation de l'outil abattoir sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au maintien et à l'amélioration de l'abattoir communal de Gedinne (Finalisation Dossier Hall Relais et SIEG) • Développement de deux espaces-tests maraîchers • Appui au développement d'un réseau d'épiceries locales via plateforme logistique de mutualisation de services et outils

		<ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement de tiers-lieux
Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
<p>Test de nouveaux débouchés en vue de leur extension et contribution à la création de filières en aval</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions dédiées au développement de la fruiticulture au sein des exploitations • Appui à la création d'espaces-tests maraîchers • Appui à la création d'un réseau d'épiceries locales et/ou solidaires • Appui au développement de tiers-lieux • Mise en place d'activités de valorisation des fruits des vergers communaux • Tests « 0 pesticides » dans la culture du sapin de Noël : parcelles d'essais avec couverture sol gérés par fauchage mécanique ou pâturage (voir plus bas) • Projet de mise en production de saules têtards et plantation sur exploitations agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • 1-2 espace-test maraîcher en développement, en fonction des intérêts des porteurs de projet • Organisation de 4 journées de formation « Elagueur » à destination des professionnels • Organisation de plusieurs journées sur le thème des vergers, à destination des agriculteurs et citoyens • Organisation de min. 2 événements autour de la valorisation des fruits des vergers • Poursuite du suivi des parcelles de sapins de Noël et notamment celles gérées par pâturage en collaboration avec des éleveurs • Acquisition de l'équipement nécessaire à la mise en production des saules – développement du partenariat avec la pépinière



Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
<p>Etude et opérationnalisation de mécanismes de mise à disposition de terres pour des exploitants en phase de démarrage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion avec les Communes sur la mise à disposition de terres pour de jeunes agriculteurs ou maraîchers. • Accompagnement dans la transmission des exploitations 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui et consultances à destination des communes dans le cadre de la mise à disposition de terres agricoles : 1 outil informatique d'aide à la gestion des terres développé et utilisé dans plusieurs communes pilotes : LOCATERRE • Identification et caractérisation des terres publiques

		<ul style="list-style-type: none"> • Identification des baux en cours, des locataires et des projets d'avenir des parcelles sur le territoire • Valorisation de fermes inspirantes via la réalisation de 3 capsules vidéo et/ou visites • Organisation de « cafés transmission » ou séances d'information liées • Réalisation de 5 audits d'exploitation visant à une meilleure durabilité
--	--	--



Etendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Information et sensibilisation à la consommation saine et locale	<ul style="list-style-type: none"> • Développement, mise à jour et diffusion de supports de communication : carte des producteurs et répertoire des commerces alimentaires locaux, visuel MIAM (Made in Ardenne méridionale) • Mise en valeur des productions locales lors de manifestations • Fédérer tous les acteurs des filières locales du territoire • Appui à la création d'un réseau d'épiceries locales et/ou solidaires • Appui au développement de tiers-lieux 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements spécifiques sur les produits locaux • Actions spécifiques sur la valorisation des fruits des vergers • 1 plateforme digitale commune réalisée ou utilisée et accessible aux consommateurs • Organisation d'un salon BtoB pour les producteurs locaux (partenariat avec d'autres acteurs)
Multiplication et diversification des lieux de vente et d'utilisation de produits de l'Ardenne méridionale	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du réseau des marchés de terroir d'Ardenne méridionale (aide pour de nouveaux marchés, logistique des producteurs, ...) en collaboration avec les ADL • Valorisation du label MIAM 	Démarchage de nouveaux points de vente pour l'apposition du label MIAM

<p>Poursuite de la valorisation des produits locaux en général et du label « Ardenne méridionale » en particulier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de l’empreinte MIAM, « Made in Ardenne méridionale » en collaboration avec les ADL, les producteurs et les points de vente • Organisation de formations thématiques (vente, marketing, logistique, étiquetage, labels...) • Organisation de réunions pour rassembler producteurs, transformateurs et distributeurs autour des produits locaux (réseautage) • Organisation d’événements spécifiques sur les produits locaux 	<p>Développement d’activités de valorisation des fruits des vergers communaux : 3 formations théoriques / 2 formations pratiques</p>
---	---	--

Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement

<p>Renforcement du dialogue entre les producteurs de sapins de Noël et les riverains</p>	<p>Actions de communication avec, notamment, la diffusion des capsules vidéo sur le projet et les producteurs partenaires ainsi que la pose de panneaux explicatifs en bordure des parcelles d’essais</p>	<p>Poursuite du projet LEADER sur la fin du cycle de production du sapin de Noël – Collaboration avec les producteurs et éleveurs partenaires</p>
<p>Etude et test, avec les acteurs concernés, de la mise en place de techniques environnementales de culture en vue de créer un label de qualité environnementale différenciée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des partenariats avec plusieurs producteurs • Suivi et entretiens des essais en place : couvertures de sol (désherbage mécanique, pâturage), mesures des sapins (essais et référence en conventionnel) • Suivi et comparaison des taux d’humidité du sol et des risques de gel entre parcelles en gestion différenciée et en gestion conventionnelle • Analyses économiques des éventuels surcoûts liés aux techniques culturales mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens et suivis des parcelles tests (mesures croissance et qualité) • Appui spécifique au développement de la gestion par pâturage • Organisation de comité technique avec les producteurs • Création de fiches de bonnes pratiques en gestion différenciée • Analyse des données récoltées (bilan de croissance, bilan économique) • Entretiens et suivi des 3 parcelles tests du Parc • Organisation de 1 comité technique avec les producteurs





Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission Agriculture du Parc naturel.

Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 12 : Préservation et restauration de la biodiversité sauvage des milieux et cultivées des milieux agricoles</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Préservation et restauration de la biodiversité dans les milieux agricoles à travers la préservation des prairies maigres de fauche et la restauration des vieux vergers</p>	<p>Finalisation de l'inventaire des vieux vergers et création d'une liste des vieux vergers intéressants à restaurer</p>
<p>FA 15 : Développement d'un réseau de haies, vergers et alignements d'arbres.</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Amélioration du maillage écologique en plantant des haies et des arbres (fruitiers)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des sites favorables à la plantation de haies et d'arbres en concertation avec les communes • Plantation de 10 km de haies et 1500 arbres via un accord-cadre passé avec un entrepreneur

2. Forêt – Filière bois



Améliorer la gestion de la forêt privée		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Facilitation de la gestion forestière par les propriétaires privés	Partenariat avec la Cellule d'Appui à la petite Forêt privée : travaux de ventes de bois groupées et reboisement d'espèces adaptées aux stations forestières	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des travaux et vente groupée sur Bièvre et rapport de suivi • Développement de nouveaux projets sur d'autres communes
Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Explication du cycle et des fonctions de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'outils didactiques • Organisation d'évènements, balades, guidances, séances d'information sur la thématique 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'évènements à vocation pédagogique en forêt ou dans la filière bois : animations dans le cadre de la Semaine de l'arbre, pédagogiques et tout public • Valorisation des arboretums existants : remise en état de l'infrastructure d'accueil et valorisation de l'outil didactique sur le rôle de la gestion forestière, renouvellement des plaquettes d'identification
Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Mise en réseau des acteurs de la filière forêt-bois	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter les partenariats et collaborations • Rencontres thématiques, visites d'entreprises et chantiers • Promotion des acteurs et événements de la filière bois locale : artisans et scieries 	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisation d'un groupe d'acteurs de la filière : 10 réunions avec acteurs locaux de la filière bois • 5 rencontres avec acteurs ayant développé des initiatives de regroupement

<p>Encouragement de l'utilisation du bois et des sous-produits locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des entreprises et diffusion vers les porteurs de projet publics et privés • Visite d'entreprises et chantiers • Cahier de charges favorisant le recours au bois local • Information et encouragement aux mécanismes de vente de gré à gré 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue à jour et amélioration d'un annuaire public des acteurs de la filière locale • Organisation de visite d'entreprises • Échanges avec les communes pour favoriser les mécanismes de vente de gré à gré • Recherche et développement de modes de vente innovants pour favoriser le circuit court • Organisation de séances d'information à destination des acteurs publics et citoyens • Support de communication sur les modes de ventes innovant favorisant le circuit court • Organisation d'un évènement de mise en valeur des métiers de la filière bois à destination des jeunes
---	--	---



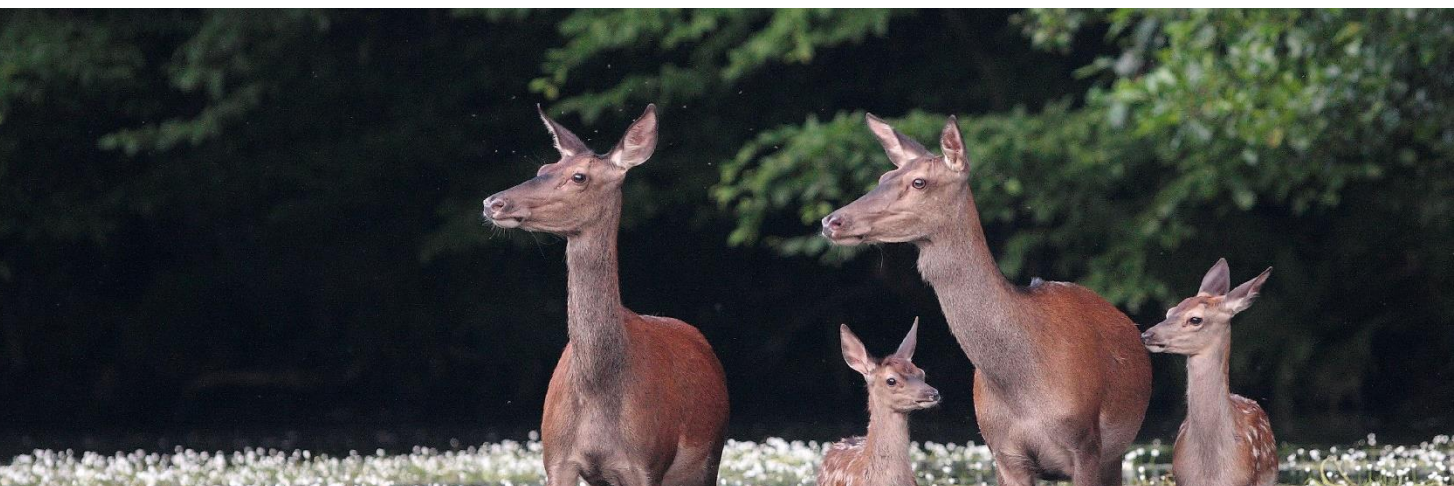
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Forêt)



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission Forêt – Filière bois du Parc naturel.

Équilibre sylvo-cynégétique		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 27 : Implication du monde cynégétique dans la conservation de la faune au sein des pratiques agricoles</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Préservation des faons lors des fauches en zone agricole par le sauvetage de 30 faons par an</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la collaboration avec l'ASBL Sauvons Bambi • Achat de 2 drones équipés de caméras thermiques • Organisation de la formation de 6 pilotes sur le territoire
<p>FA 28 : Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Au moins 3000 ha de territoire public où une méthodologie est appliquée pour définir une densité-cible de population de grands ongulés, avec un plan d'action concerté pour atteindre cette densité comprenant un suivi de l'impact sur la régénération</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'un protocole de suivi des impacts du gibier dans les territoires domaniaux chassés en traque-affût • Organisation de deux séances d'information pour sensibiliser chasseurs et gestionnaires forestiers à l'équilibre forêt-gibier • Organisation de deux formations pour les chasseurs et gestionnaires forestiers : recensement et suivi d'indicateurs relatifs à l'équilibre forêt-gibier
<p>FA 29 : Augmentation de la capacité nutritive naturelle des</p>	<p>Implantation de 320 placettes de fruitiers forestiers, pour un</p>	<p>Implantation de 500 arbres fruitiers forestiers sur les territoires communaux chassés</p>

forêts et limitation de l'impact du nourrissage artificiel du grand gibier <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	total de 1600 arbres fruitiers forestiers	
FA 30 : Modification des pratiques de chasse – battues silencieuses <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	3500 ha de territoires ayant adopté la traque-affût - dynamique d'exemplarité et de mise en vitrine pour essaimage	<ul style="list-style-type: none"> • Convertir deux territoires supplémentaires en traque-affût sur des chasses communales • Organisation d'une séance d'information sur la pratique de la traque-affût avec retours d'expérience • Création d'un rapport de suivi sur les territoires concernés



Une forêt plus résiliente face aux bouleversements climatiques		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 31 : Adaptation de la forêt aux changements climatiques <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume	Permettre le maintien de tous les services écosystémiques rendus par la forêt en augmentant sa résilience face aux changements climatiques sur l'ensemble du territoire du Parc national	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de 26 chantiers de diversification forestière en termes d'espèces • Préparation de 8 sites d'études de 2 hectares chacun visant à proposer une sylviculture innovante permettant de régénérer naturellement le chêne sur le territoire du Parc national • Reconnaissance d'au moins 2 nouveaux peuplements à graines d'espèces différentes et plus résistantes aux changements climatiques au sein du Parc national
FA 32 : Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national	Insertion de clauses "Bois Local" dans chaque appel d'offre des Administrations du Parc et valorisation du	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du bois local pour le mobilier du PNVS

<p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>bois local auprès des différents partenaires et du grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'une liste de professionnels du secteur "bois" aux différents partenaires du PNVS et incitation à les contacter en priorité • Présentation et explication sur les essences de bois et traitements utilisables dans les projets des chargés de mission
<p>FA 33 : Implication des propriétaires forestiers privés</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'une association de propriétaires forestiers présents dans la zone de développement du PNVS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de 100 visites conseils en duo CAPFP-PNVS avec rédaction d'un rapport de visite et fourniture de conseils orientés nature et biodiversité (expertise des chargés de mission si nécessaire) • Animation des séances de (in)formation pour les propriétaires • Création de l'Association forestière

Sensibilisation à l'éducation et à l'environnement

Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 68 : Communication sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'un parcours didactique sur la forêt, sa gestion, ses métiers et rédaction de panneaux de sensibilisation à destination des exploitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et animation d'un cycle de 6 séances sur la thématique "Forêt" avec 4 écoles du territoire ainsi qu'un cycle de 6 séances sur la thématique « Patrimoine matériel et immatériel » avec 4 écoles du territoire • Construction et animation d'une journée de formation à destination des enseignants des classes pilotes pour leur permettre de réaliser les cycles en autonomie • Conception d'une journée d'animations "PNVS" à destination des centres de vacances et de classes vertes du territoire





3. Tourisme et Horeca



Animation d'une vision stratégique partagée du tourisme		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
<p>Animation, avec les acteurs du tourisme, d'une stratégie d'ensemble, cohérente, partagée, territorialisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborations, mutualisation et partenariats avec les Maisons de Tourisme, Offices et Syndicats du Tourisme, Massifs forestiers, ADL... • Mise en œuvre d'une stratégie touristique et de collaborations spécifiques dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois • Collaborations spécifiques dans le cadre du territoire de la Grande région visant la préservation et la valorisation du patrimoine géologique • Participation à des journées de formation, réseautage, colloque concernant le tourisme en Wallonie • Accompagnement des professionnels de l'Ardenne dans leur mise en accessibilité aux personnes à besoins spécifiques (physique, comportementale, numérique et financière) – INTERREG/FWV-ATRT • Valorisation du potentiel naturel, paysager et patrimonial du Parc naturel à destination des touristes 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et organisations d'évènements conjoints destinés aux opérateurs touristiques : les Afterworks du Tourisme, le Printemps du Tourisme • Développement d'actions communes de professionnalisation du secteur : Cours de néerlandais et tables de conversation, afterworks thématiques, ... • Poursuite du diagnostic de l'offre touristique transfrontalière accessible aux PBS et identification des besoins de formation et sensibilisation • Participation à des groupes de travail pour la création d'un MOOC (e-learning) traitant de l'accessibilité des loisirs de plein air et de l'itinérance douce. • Mise à jour Web de l'offre touristique accessible aux PBS • Patrimoine géologique & industriel : 1 symposium spécialisé organisé ; plan d'actions avec les écoles ; stratégie de préservation des sites
<p>Participation à la mise en réseau des acteurs du tourisme et création de liens avec d'autres secteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de rencontres professionnelles entre les opérateurs touristiques en partenariat avec les autres acteurs du tourisme (MT, ADL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de deux modules de 8 cours de perfectionnement en néerlandais pour les professionnels du tourisme • Organisation de deux sessions de tables de conversation en néerlandais pour les professionnels du tourisme

	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la mise en réseau des acteurs avec des actions visant la professionnalisation des entrepreneurs touristiques • Patrimoine géologique et industriel (Interreg VI GR – SNP) identification et analyse des sites ; préservation et mise en tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Co-organisation de quatre afterworks sur des thématiques diverses et innovantes ciblant les besoins des entrepreneurs et professionnels du secteur touristique. • Patrimoine géologique et industriel : organisation d'un symposium international, poursuite des actions de réseautage et échanges transfrontaliers, définition de la stratégie éducative commune via l'organisation de workshops avec les écoles, récolte de témoignages oraux
--	---	--



Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Intégration des principes du développement durable auprès des opérateurs touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'actions pour durabiliser la gestion de son entreprise touristique • Veille et recherche sur les labels ou programmes existants et application sur le territoire (label clé verte...) • Amélioration de la qualité d'accueil du territoire par une meilleure gestion des flux touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure et gestion des flux touristiques en milieu naturel : acquisition et placement de capteurs de flux sur plusieurs sites naturels – Monitoring et suivi des données • Accompagnement spécifique des opérateurs touristiques du Parc national (PNVS) vers plus de durabilité
Renforcement de la capacité de guidage du territoire		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Formation de guides et ambassadeurs du territoire spécialisés dans différentes matières	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des guides, formations spécialisées, organisation de guidances spécifiques... • Acquisition de compétences, organisation de formations spécialisées liées au territoire à destination des guides 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des guides et de leurs activités sur le site web du Parc naturel (PNAM) • Organisation de formations en lien avec la restauration d'éléments du patrimoine et cours de néerlandais

		<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un réseau de guides spécifiques au PNVS ainsi que de guides de rivières spécifiques
Création d'un « label » spécifique au Parc naturel pour les guides et ambassadeurs	Réflexion pour la création d'un label spécifique pour les guides du territoire	Action pérennisée et développée actuellement au sein du périmètre du PNAM compris dans le PNVS
Concrétisation de nouveaux produits touristiques		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Pérennisation et amplification des projets développés par le GAL	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements professionnels pour les opérateurs touristiques : rencontres, formations, développement de nouveaux produits • Développement d'un tourisme accessible aux personnes porteuses de handicap sur le territoire (formation de guides, mise à disposition d'équipement, sensibilisation, répertoire) • Développement d'un tourisme plus durable et respectueux du patrimoine naturel du territoire 	
Création de nouveaux produits	<ul style="list-style-type: none"> • Scénarisation et thématisation des itinéraires pédestres du territoire • Valorisation touristique du patrimoine matériel et immatériel du territoire • Patrimoine géologique et industriel (Interreg VI GR – SNP) mise en tourisme des sites et de leur biodiversité • Actions pour le développement de nouveaux produits orientés tourisme durable et accessible (INTERREG/FWV-AGL et ATRT) 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un parcours touristique « Natur'accessible » accessible aux personnes à besoins spécifiques sur le Sentier des songes à Herbeumont • Création de deux nouveaux sentiers thématiques à Paliseul et Gedinne • Aménagement d'un atelier de proprioception destiné à l'usage public • Aménagement d'un parcours adapté aux PBS, pour combler le manque d'offre sur le territoire transfrontalier. • Aménagement des espaces publics en équipements et services à destination des PBS et mise en tourisme d'une offre accessible transfrontalière cohérente. • Création de supports promotionnels pour les boucles d'observation et d'interprétation du paysage sur le territoire. • Élaboration d'un premier support ludique pour mettre en valeur le petit patrimoine • Patrimoine géologique / industriel : validation des localisations, prospection technologique, préparation des contenus
Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Amélioration du maillage des itinéraires de promenades	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire, cartographie des itinéraires, attention à la pertinence des tracés et au bon maillage des nouveaux itinéraires (points nœuds, Ardenne cyclo, itinéraires communaux et provinciaux...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et amélioration de la cartographie de l'ensemble des itinéraires traversant notre territoire • Equipement de plusieurs itinéraires de promenades vélo (outils, bornes, abris) dans le périmètre du Parc national

<p>Utilisation des lieux d'intérêt comme outil de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communication spécifique sur la thématique (réseaux sociaux, Journal du Parc, communes, etc.) • Réalisation de supports de sensibilisation à la nature dans les zones et pratiques touristiques avec mission « Environnement ». • Patrimoine géologique et industriel (Interreg VI GR – SNP) : préservation des sites et de leur biodiversité (volet éducatif) 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion et mise en valeur des panneaux d'interprétation du paysage et du patrimoine sur différents itinéraires • Patrimoine géologique et industriel : élaboration d'une stratégie conjointe de préservation (sur base de l'analyse & hiérarchisation des sites) et d'éducation (plan d'actions avec les écoles)
---	--	---

Accompagner les Maisons du Tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique

Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
<p>Appui à la réalisation d'un relevé des acteurs touristiques, produits et activités du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue à jour de l'inventaire et du répertoire des opérateurs touristiques du territoire et des activités proposées • Cartographie des itinéraires de promenades • Nombreux relevés et cartographies spécifiques réalisés : sites géologiques et industriels, accessibilité, équipements mobiliers et infrastructures, gestion des flux de visiteurs... 	
<p>Implémentation des portails et supports touristiques des partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des supports de communication et relais promotionnels des actions des partenaires touristiques via les canaux de communication du Parc naturel, lors des évènements... • Promotion des attraits touristiques du territoire : articles, capsules vidéo... • Promotion du territoire en tant que destination touristique « nature et durable » 	



Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Tourisme)



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission *Tourisme* du Parc naturel.

Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 47 : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Inventaire, valorisation et promotion des franchissements de la Semois (ponts, passerelles et passages à gué)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception d'un dépliant comprenant la cartographie des franchissements, les itinéraires de rando/cyclo/équestres empruntant les franchissements valorisés, des informations sur le patrimoine historique local lié et paysager ainsi que des informations pratiques • Rédaction du contenu des panneaux pédagogiques valorisant les franchissements de la Semois et leur patrimoine historique local
Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 51 : Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national – balades nature</p>	<p>Création d'une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation et organisation de 4 sessions de formations complémentaires pour les guides du territoire (ex. lecture des paysages, usage des outils numériques, balades didactiques interactives, patrimoine immatériel)

<p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Compilation d'une offre de 50 balades guidées 2025 riche, équilibrée et cohérente ; la valoriser via un dépliant imprimé et sur le nouveau site web du PNVS, via une section dédiée (agenda des balades + annuaire des guides) • Coordination avec le PN-ESEM sur une charte commune et un processus de validation de la "démarche de progrès" pour la reconnaissance de l'appellation "acteur engagé" du territoire. Lancement des balades-test menant à la reconnaissance des guides comme "acteurs engagés" du territoire
<p>FA 52 : Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Plus de 600 visiteurs par an sont emmenés en canoë par un réseau composé de 20 guides de rivière, d'ici 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Supervision du bon déroulement des 15 sessions de la seconde formation "Guide de rivière spécialisé sur la Semois" par l'organisation partenaire D'Une Cime à l'Autre (DCA), de janvier à juin • Promotion de 30 échappées belles en canoë 2025 avec les 10 guides de rivière formés en 2024, en passant par les organismes et opérateurs touristiques comme relais d'information • Intégration des 10 guides de rivière formés en 2024 dans le processus de reconnaissance comme "acteurs engagés" du territoire
<p>FA 63 : Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable</p> <p>FA 72 : Coaching du secteur événementiel vers plus de durabilité et d'inclusion</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	<p>Accompagnement et formation d'opérateurs touristiques vers des pratiques durables pour un meilleur respect de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact et rencontre des différents opérateurs touristiques dans le cadre d'un accompagnement vers une démarche plus durable • Réalisation d'un cahier des charges pour le lancement d'un marché public portant sur la réalisation d'un audit d'installation des opérateurs touristiques • Choix du prestataire et suivi dans le cadre de l'audit d'installation des opérateurs touristiques (propriétaires de campings)



Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 53 : Création d'observatoires / miradors de la faune</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la création de 4 observatoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du marché public "Design et fabrication" des observatoires et expertise de l'asbl « Plain-Pied » pour rendre au moins un observatoire accessible aux personnes à besoins spécifiques ; • Validation des designs des 4 observatoires et dépôt des demandes de permis d'urbanisme ; • Fabrication et installation des 4 observatoires et des panneaux didactiques
<p>FA 55 : Equipement durable d'aires de baignade</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et sécurisation des aires de baignade officielles - dont certaines avec des équipements adaptés pour tous -, tout en informant les visiteurs et en les sensibilisant à la biodiversité • Reconnaissance et aménagement de nouvelles aires de baignade 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de l'accessibilité de trois aires de baignade et propositions aux communes concernées sur base du rapport d'expertise remis par le prestataire désigné • Suivi d'installation de mobilier sur les huit aires de baignade officielles ; • Suivi des dossiers de demande de reconnaissance de deux nouvelles aires de baignade
<p>FA 56 : Harmonisation et équipement en mobilier forestier</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Fourniture d'un mobilier harmonisé au PNVS et création de 4 aires de pique-nique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et suivi du MP accord-cadre "fourniture" concernant le mobilier extérieur du PNVS après détermination du design • Suivi de l'installation du mobilier sur les différents chantiers en fonction des FA concernées • Création / réaménagement de 4 aires de pique-nique et en faire la promotion
<p>FA 57 : Création d'aires de bivouac insolites</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du marché public "Design et fabrication" des aires de bivouacs • Dépôt des demandes de permis d'urbanisme et demande de reconnaissance officielle ; • Installation et aménagement des aires de bivouacs
<p>FA 58 : Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Augmentation de la sensibilité du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les changements climatiques) par la création d'un parcours reliant différentes œuvres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'un ou plusieurs sites pour l'installation du parcours d'œuvres ; • Précisions des clauses techniques pour la conception des œuvres (en fonction des interactions avec artistes et DNF et du benchmarking) ;

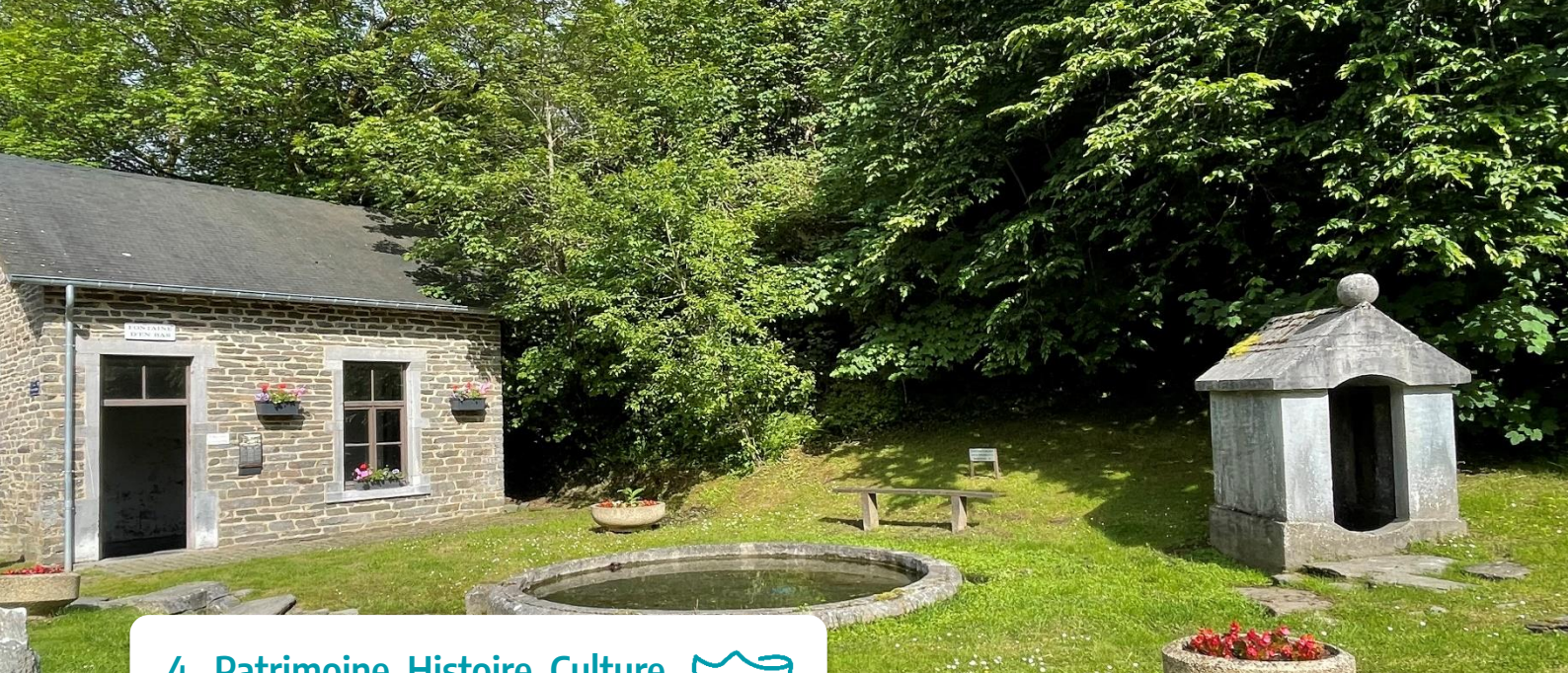
	régissant à l'effet de la pluie, fréquenté lorsqu'il pleut	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et lancement des appels d'offre et mettre en place le parcours d'œuvres.
<p>FA 59 : Aménagements d'une station de trail</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Commune de Herbeumont</p>	<p>Construction d'un bâtiment pour la promotion du trail et du tourisme à Herbeumont. Ce bâtiment comportera la station trail, le syndicat d'initiative et la porte d'entrée du PNVS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des plans • Dossier de financement général • Marché public de travaux • Permis d'urbanisme



Créer des produits touristiques innovants		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 64 : Création d'une plateforme MICE de package d'activités</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Développement et vente d'activités PNVS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un catalogue d'activités découverte et sensibilisation du Parc national de la Vallée de la Semois • Création d'une communication spécifique sur le catalogue d'activités à destination des entreprises • Vente et testing des activités
<p>FA 65 : Développement de l'axe bien-être nature – sylvothérapie</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Développement de la perception de la vallée de la Semois comme lieu de ressourcement et de bien-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du recensement des acteurs de la filière bien-être nature ; • Finalisation du recensement de la littérature mettant en valeur la corrélation entre immersion en pleine nature et bien-être (physique et psychique) ; • Intégration de 3 activités bien-être nature dans le calendrier des 50 balades guidées 2025 (ex. bains de forêt, plantes comestibles, yoga en pleine nature)

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 54 : Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du marché public "Aménagement touristique des réserves naturelles" par l'installation de caillebotis, passerelles, mains-courantes et panneaux didactiques dans 4 réserves • Demandes de permis d'urbanisme éventuels • Installation et suivi des aménagements
Sensibilisation et éducation à l'environnement		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 67 : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Création de 4 nouveaux parcours et amélioration de 4 parcours didactiques thématiques existants. Parcours appréciés et fréquentés à destination des enfants et adultes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement et suivi des marchés publics pour l'aménagement des 8 parcours thématiques (différents marchés en cours. Exemples : appel à sculpteur sur bois, création d'un outil digital, fresque sur Ravel) • Conception des contenus des panneaux et modules didactiques en collaboration avec divers partenaires (experts, écoles, associations locales, etc.) sur les 6 parcours thématiques concernés • Suivi des chantiers d'aménagement de 7 parcours thématiques





4. Patrimoine, Histoire, Culture

Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Inventaire du patrimoine matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire, compilation de données des 9 communes • Relevé des éléments du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la cartographie SIG identifiant les éléments du patrimoine matériel • Relevé du petit patrimoine : dynamique de relevé avec les citoyens du territoire sur 3 communes en 2025 • Relevé complet pour une partie du territoire dans le cadre du PNVS • Patrimoine géologique et industriel : rédaction d'articles sur base de l'état des lieux ; mise sur pied d'une base de données d'inventaire commune
Préservation de la mémoire historique	<ul style="list-style-type: none"> • Base de données physique et informatique sur la mémoire historique du territoire • Photothèque du territoire • Relevé du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé du patrimoine immatériel : dynamique de « témoignage » avec les citoyens du territoire sur 3 communes en 2025 • Promotion des patois, de l'histoire et des traditions au travers de capsules vidéo • Patrimoine géologique et industriel : récolte de témoignages oraux et documents d'archives
Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Former des guides spécialisés en histoire et patrimoines	Organisation de nouvelles formations spécialisées liées au patrimoine	
Mise en valeur des éléments patrimoniaux remarquables	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'évènements, visites, réalisation de supports de communication : articles, panneaux informatifs, vidéo... • Photothèque du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'articles mettant en valeur les traditions, le folklore et le patrimoine immatériel du territoire dans le Journal du Parc • Mise en tourisme du patrimoine matériel et immatériel : 1ère exploitation des 1ers relevés effectués avec les citoyens

	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de nouveaux produits touristiques de valorisation des sites géologiques et industriels (sentiers thématiques + apport des technologiques numériques) • 1 premier support ludique élaboré pour mettre en valeur le petit patrimoine • Réalisation de capsules vidéo de valorisation du patois • Thématisation d'itinéraires touristiques en lien avec le patrimoine • Organisation de formations aux techniques de restauration d'éléments du petit patrimoine à destination des ouvriers communaux • 4 éléments du petit patrimoine identifiés pour une intervention
<p>Renforcement de la transmission de la connaissance de l'histoire locale en particulier vers les jeunes</p>	<p>Collaborations avec les acteurs du territoire pour la mise en œuvre de projets ponctuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du patois, de l'histoire et des traditions au travers d'un support et d'animations • Lancement d'un journal de classe propre au territoire mettant en valeur le patrimoine du territoire à travers des fiches pédagogiques • Patrimoine géologique et industriel : élaboration d'une stratégie éducative commune (plan d'actions pédagogiques avec les écoles)
<p>Valorisation du riche patrimoine immatériel « traditions, contes et légendes »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formations de guides, articles, publications, événements • Valorisation touristique du patrimoine immatériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'articles mettant en valeur le folklore et le patrimoine immatériel du territoire dans le Journal du Parc • Relevé du patrimoine immatériel : dynamique de « témoignage » avec les citoyens du territoire. • Patrimoine géologique et industriel : récolte de témoignages oraux • Développement d'1 fiche pédagogique liée aux patrimoine/ traditions dans le journal de classe • Réalisation de capsules vidéo de valorisation du patois



(Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Mise en lumière des artistes, artisans et du savoir-faire du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Articles, publications, événements, expositions Focus sur les artisans du goûts, producteurs locaux et les métiers du bois 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'articles dans le Journal du Parc Valorisation et promotion des métiers de la filière bois Organisation d'une programmation cinématographique liée aux ressources et acteurs du territoire Soutenir les acteurs locaux dans l'organisation de 6 projections cinéma
Organisation de formations de transmission du savoir-faire traditionnel et domestique	<ul style="list-style-type: none"> Organisation / Relais de diverses formations Conservation du patrimoine en impliquant les citoyens et acteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de formations aux techniques de restauration d'éléments du petit patrimoine à destination des ouvriers communaux Développement de partenariats en vue de créer ou délocaliser des formations liées aux métiers du bois pour les jeunes Formations au greffage pour sauvegarder le patrimoine fruitier développé par les paysans de la région sur plusieurs générations Conservation des éléments du petit patrimoine : recherches, échanges et rencontres pour la mise en place de l'action entre 2025 et 2027 en incluant les habitants du territoire. 4 éléments du petit patrimoine identifiés pour une intervention
Renforcement des échanges et partages	Mise en œuvre de projets de cohésion sociale, organisation d'ateliers, d'animations propices à l'émergence de nouveaux partenariats et d'une dynamique nouvelle	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un cycle de formations à destination des associations du territoire Développement du réseau de bénévolat et du professionnalisme au sein des associations Organisation d'une fête des associations Collaborations dans le cadre du soutien à l'organisation du festival du film itinérant Rédaction du guide des aînés en collaboration avec le groupe de travail



Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Patrimoine, histoire, culture)



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec *la mission Patrimoine, Histoire, Culture* du Parc naturel.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)

Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 35 : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration d'au moins 2 sites archéologiques (Château des fées ; Trînchi) • Valorisation de 5 sites (équipements, création de supports et/ou actions de médiation : Fées, Trînchi, Herbeumont, Vanne des moines, Ramonette) • Entretien de 20 sites 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des contacts techniques (muraillers; entretiens de végétation; appli-jeu), scientifiques (mobiliers archéologiques Herbeumont; fouilles Bellefontaine), institutionnels (AWaP), propriétaires privés (Trînchi)... • Rédaction et lancement des appels d'offre pour la campagne d'entretien, des opérations de restauration, la création d'un parcours ludique (appli), l'acquisition de matériel de stockage aux normes... • Valorisation : rédaction des contenus des futurs panneaux et supports didactiques + poursuite des activités de médiation (type journées du patrimoine)
<p>FA 37 : Restauration et valorisation du petit patrimoine populaire</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Valorisation du petit patrimoine par la création d'un "carnet de voyage"</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des illustrations • Réalisation des capsules audio/video en incrustation QR code in-situ • Introduction des dossiers de demande de subsides pour la restauration de certains sites + action de sensibilisation pour la sauvegarde, l'entretien et la mise en valeur des sites patrimoniaux • Impression des carnets

Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 38 : Promotion de la littérature relative à la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Meilleure connaissance des ouvrages et auteurs (actuels et anciens) valorisant la Semois, autour des thématiques du PNVS (faune et flore, forêt, rivière, paysages, tourisme, contes et légendes, patrimoine bâti et immatériel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et participer à un programme de 6 lectures et animations thématiques, en collaboration avec les bibliothèques des 8 communes du territoire, sur la base des journées internationales • Lancement d'un marché public pour la réalisation de présentoirs en bois, à placer dans les bibliothèques du territoire, afin de mettre en valeur les ouvrages liés à la Semois • Organisation de 2 événements liés à la littérature locale
<p>FA 39 : Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Cie Les Oiseaux pas sages</i></p>	<p>Mise en lumière des légendes de la Semois auprès d'un large public par la création d'un spectacle et de veillées contées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du spectacle « Dans les Méandres » dans divers lieux du territoire • Formation d'une troupe amateur pour la création d'un spectacle itinérant • Ecriture de la version itinérante
<p>FA 40 : La culture du tabac de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Meilleure connaissance de la valeur patrimoniale de la culture du tabac de la Semois par les résidents et les visiteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du dossier de reconnaissance du tabac de la Semois comme élément emblématique du Patrimoine culturel immatériel auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles • Analyse de la répliquabilité du modèle de convention tripartite entre propriétaires de séchoir, communes et planteurs, et encourager les propriétaires de séchoirs dans cette voie • Collaboration avec les OT et chargés de mission « Mobilité » pour valoriser les itinéraires pédestres ou à vélo autour du patrimoine lié au tabac de la Semois





5. Action sociale



Valoriser et soutenir les associations et services du territoire		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Mettre en relation les associations entre elles et avec les volontaires et développer leurs compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des associations • Soutien aux associations et promotion de leurs actions • Favoriser les échanges entre associations et les professionnaliser 	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les associations (ou citoyens engagés), leurs ressources matérielles et déterminer leurs besoins : 100 associations répertoriées • Organiser un cycle de formations personnalisées pour les associations • Mise en place d'1 plateforme web d'échanges entre associations : bénévoles, outils, compétences...
Aider les aînés à recourir aux services existants sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et promotion des services existants pour les aînés • Partenariat avec les acteurs sociaux (PCS, CCCA, CPAS, Maisons médicales, Maisons d'accueil pour aînés...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un guide des aînés – rédaction de 8 sections du guide • Impression du guide des aînés
Favoriser l'épanouissement et la formation des jeunes en valorisant les ressources du territoire		
Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Augmenter l'attractivité des métiers de la filière bois pour les jeunes locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et promotion des artisans/travailleurs locaux de l'Ardenne méridionale et de leurs savoir-faire • Organisation d'activités visant à faire émerger des vocations liées aux ressources du territoire chez les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les métiers et artisans liées à la filière bois • Développer une action de promotion de type « circuit des métiers du territoire » • Développer des partenariats en vue de créer ou délocaliser des formations • Inventorier l'offre de formation sur le territoire • Organisation d'un évènement de promotion des métiers de la filière bois locale
Créer un outil et des animations	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un journal de classe permettant aux enfants de 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement du journal de classe (structures, thématiques et contenu) et des animations en collaboration avec le

pédagogiques propres au territoire	primaire de découvrir les richesses de l'Ardenne méridionale <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'animations thématiques 	groupe de travail (composé d'instituteurs.trices/ directions d'école) <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le graphisme et l'impression du journal de classe et sa distribution • 1 canevas graphique du journal de classe créé • 10 sections pédagogiques réalisées (une par mois) • 3000 journaux distribués
------------------------------------	--	---

Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles

Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Conserver et valoriser le patrimoine immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil et promotion des différents patois de l'Ardenne méridionale ainsi que l'histoire et les traditions orales • Animation du territoire en valorisant le patrimoine immatériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les données relatives aux patois, à l'histoire et aux traditions au travers de groupes de travail • Créer un support promotionnel et développer des animations ludiques liées aux patois et à son histoire • Réalisation de capsules vidéo de valorisation du patois
Réunir les citoyens et acteurs autour de diffusions d'activités culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'événements cinématographiques visant à sensibiliser au développement durable et local • Renforcer les échanges et la solidarité entre citoyens • Valoriser les structures locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un partenariat entre divers acteurs liés à la mobilité douce et à la culture • Participer à l'organisation et à la promotion de la deuxième programmation cinématographique, le festival de cinéma itinérant à vélo « Je pédale pour mon film » • Soutenir les acteurs locaux dans l'organisation de 6 projections cinéma

Favoriser le contact à la nature comme vecteur de santé physique et mentale

Objectifs généraux	Actions récurrentes	Actions et objectifs 2025
Elargir l'accès à la nature à des publics fragilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur des bienfaits physiologiques, psychologiques et cognitifs de la nature sur la santé (INTERREG/FWV-AGL) • Mise en œuvre de jardins thérapeutiques et inclusifs (INTERREG/FWV-AGL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau de professionnels spécialisés dans la thématique sur le territoire et constitution d'un groupe d'experts transfrontaliers sur le sujet • Création d'un annuaire des praticiens et professionnels spécialisés dans la thématique sur le territoire transfrontalier. • Poursuite de l'aménagement et de l'animation de deux jardins thérapeutiques à Bièvre et Bouillon • Création d'un troisième jardin thérapeutique à Bertrix • Organisation d'une rencontre d'échange d'expériences autour des jardins thérapeutiques





**AXE TRANSVERSAL – Accueil, Education
et Information**



L'année 2025 verra la poursuite et le développement des missions transversales d'éducation, de sensibilisation et d'information du Parc naturel vers ses différents publics-cibles et au moyen de nombreux supports et activités.

1. Les activités grand public

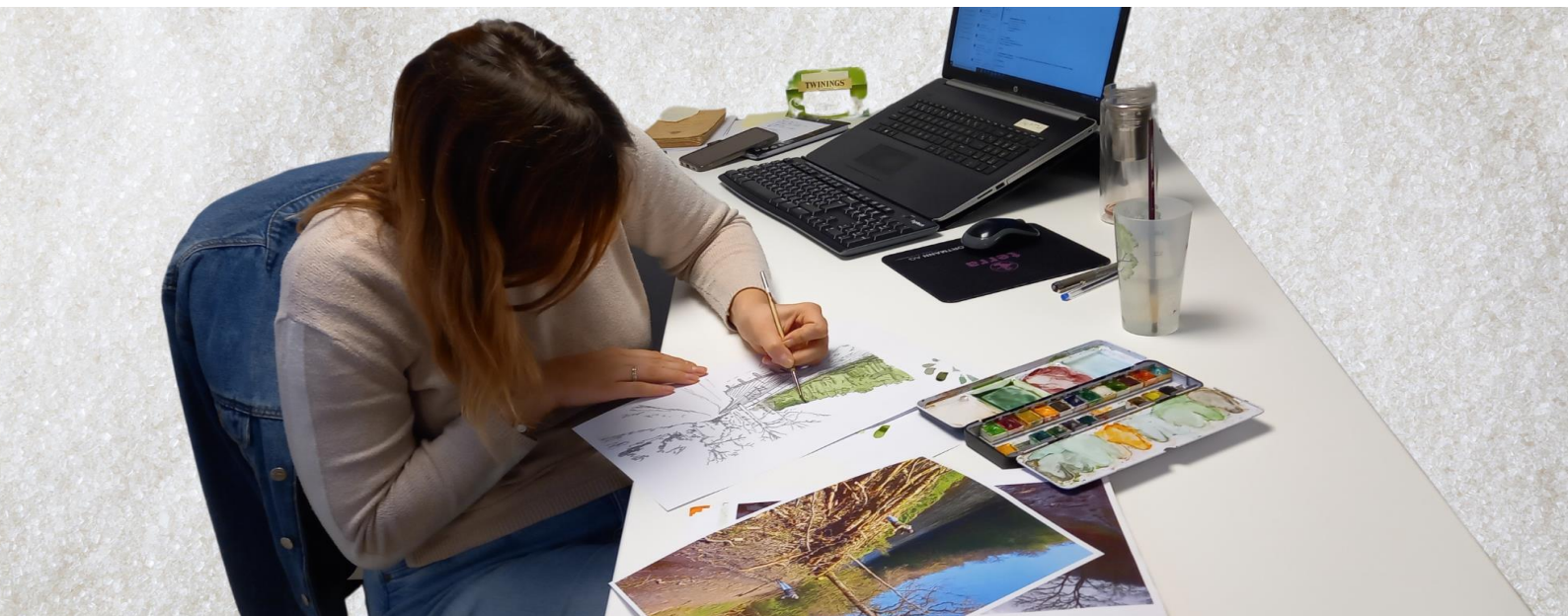


De nombreuses activités liées aux différents domaines d'action du Parc seront organisées à destination des habitants des neuf communes. Ces actions sont décrites au sein de chaque chapitre dédié. On retrouvera notamment :

- Des animations pédagogiques sur la thématique des paysages, de la biodiversité, du milieu forestier à destination des écoles
- Des formations à la restauration du patrimoine, à la gestion différenciée, à la conservation et à l'entretien des vergers, à l'élagage, ... à destination des guides, employés communaux ou citoyens du territoire
- Des rencontres entre professionnels du tourisme, agriculteurs, acteurs de la filière bois
- Des inaugurations de nouveaux produits touristiques, équipements, festivals ou activités sociales
- Des chantiers participatifs de restauration de zones naturelles
- Des rencontres citoyennes autour de projets sociaux
- Des conférences ou séances d'informations à destination du grand public, des producteurs locaux, entreprises/ indépendants.
- Des tenues de stands d'informations lors de différents événements : Semaine de l'arbre, DemoForets, Foire agricole de Libramont, Salon du terroir, Fêtes des associations...

Objectif 2025 : une septantaine d'évènements organisés

2. Nos outils d'information et de sensibilisation



En 2025, le Parc naturel poursuivra ses actions en matière de communication et de sensibilisation.

Il s'agit de faire connaître les projets menés auprès des habitants et acteurs du territoire mais aussi d'informer sur les richesses patrimoniales du Parc naturel afin d'inciter le public à les préserver. Les différents outils développés contribuent également à l'affirmation de l'identité du territoire en valorisant ses spécificités, ses ressources, ses traditions.

Supports numériques

- **Le site web : www.ardenne-meridionale.be**

Le site web du Parc naturel sera régulièrement alimenté afin d'informer les citoyens, de rendre l'outil dynamique et de stimuler sa fréquentation.

Objectif 2025 : atteindre les 12.000 sessions et 10.000 nouveaux utilisateurs (sur l'année)

- **Les réseaux sociaux**

Facebook : la page est alimentée régulièrement (1 à 5 publications par semaine environ). Les publications portent sur l'actualité des projets, les actions réalisées, les événements à venir, les retours d'évènements, le relais des nouvelles de nos partenaires...

Objectif 2025 : atteindre les 4350 abonnés

Instagram : le compte est régulièrement alimenté avec du contenu en lien avec les projets. Le contenu publié sur le compte est orienté sur le côté thématique, visuel et esthétique des sujets choisis et cherche à favoriser la découverte et l'attachement au territoire.

Objectif 2025 : atteindre les 860 abonnés

- **Visuels numériques**

Tout au long de l'année, divers visuels numériques seront conçus et diffusés sur nos canaux pour promouvoir les actions/événements réalisés dans les différents projets du Parc naturel.

En outre, une vidéo didactique en motion design sera réalisée afin de présenter ce qu'est un Parc naturel et de mettre en évidence ses spécificités vis-à-vis d'un GAL ou d'un Parc national.

Plusieurs capsules vidéo relatives aux projets (ex : mise en valeur de fermes inspirantes) seront également conçues.

Supports matériels

- **Le Journal du Parc - (JAM !)**

Deux fois par an, le Parc naturel publie un journal informatif reprenant un dossier sur une thématique spécifique, différents articles sur les actions réalisées, les actualités des projets, un agenda, une section « Traditions », ainsi qu'une fiche pédagogique « Les petits explorateurs du Parc » destinée aux enfants.

Ce journal est distribué gratuitement en toutes-boîtes à l'ensemble des citoyens des 9 communes du territoire, envoyé aux différents partenaires, déposé dans des lieux de passages et disponible lors des événements. Il constitue un très bon outil de vulgarisation et de sensibilisation qui est fort apprécié.

Objectif 2025 : réalisation et diffusion de 2 nouveaux numéros.

*Distribution à 21.600 exemplaires par numéro.
Public touché : l'ensemble des habitants.*

- **Supports du Parc naturel**

Tout au long de l'année, divers supports matériels seront réalisés pour promouvoir les actions/événements liés aux projets du Parc naturel ou de ses partenaires. Il s'agit tant de supports ponctuels (affiches, flyers, dépliant...) que de supports durables (jeux pédagogiques, livret des paysages, brochure du Parc naturel...).

Objectif 2025 : 30 supports créés

Différents panneaux informatifs/didactiques ou jeux pédagogiques seront conçus sur base de la charte graphique du Parc.

Objectif 2025 : 30 nouveaux panneaux créés (panneaux pédagogiques nature)

La presse et les Bulletins communaux

Des communiqués de presse sont régulièrement rédigés afin de promouvoir les actions du Parc dans les différents médias locaux ou régionaux : presse écrite, radio, télévisée ou web.

Objectif 2025 : 30 publications dans la presse



Les bulletins communaux des neuf communes, distribués en toutes boîtes sur l'ensemble du territoire et des périodicités variables sont d'excellents vecteurs d'information vers les habitants. Le Parc naturel les alimente régulièrement afin de mettre en avant les projets menés et les activités organisées.

Objectif 2025 : 15 publications diffusées dans les bulletins

3. Relais des besoins du territoire et des politiques régionales



Ce point reprend les actions visant à relayer les besoins et spécificités du territoire ainsi que les politiques régionales auprès des décideurs, en interne et en externe.

Le rôle du Parc naturel, en tant qu'interface entre ses communes et les instances régionales se poursuivra. Il se traduira par :

- l'entretien des relations régulières entre l'équipe technique et les Collèges communaux ;
- la représentation du territoire par le Parc naturel au sein de plusieurs organismes provinciaux, régionaux, nationaux ou internationaux pour faire remonter les besoins et spécificités locales ;
- le rôle du Parc naturel en tant que courroie de transmission pour la mise en œuvre des politiques régionales au niveau local : appels à projets, points relais, conseils sur les primes et mécanismes régionaux existants, appui à la rédaction de dossiers....

4. La Maison du Parc naturel, un lieu d'accueil et de sensibilisation



La Maison du Parc naturel est le lieu de gestion administrative et de coordination du Parc mais également un lieu d'accueil, d'information et d'activités en lien avec les missions de l'association, participant au rôle d'éducation et de sensibilisation que doit jouer un Parc naturel.

Le projet de transformation de l'ancienne école de Paliseul-Gare en Maison du Parc naturel de l'Ardenne méridionale se poursuivra en 2025. Le lieu abritera également un espace pédagogique ainsi qu'une des portes d'entrée du Parc national de la Vallée de la Semois.

Les démarches prévues sont :

- la concrétisation du bail emphytéotique entre la Commune de Paliseul et le PNAM sur le bâtiment et les parcelles attenantes ;
- la réalisation du dossier de demande de subvention à l'investissement « Maison du Parc naturel » auprès du SPW ARNE et des dossiers administratifs nécessaires dans le cadre des subventions du CGT et du PNRR liées au Parc national ;
- la demande de permis d'urbanisme ;
- la réalisation du dossier technique de mise en soumission relatif aux travaux ;
- l'exécution et le suivi des travaux.

En parallèle à ces démarches et dans l'attente de la réalisation des travaux, le siège social de l'ASBL et une partie de l'équipe restent affectés dans le bâtiment initial, situé Rue de la Station, 1C à Paliseul.

5. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Accueil, éducation et info.)



Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'axe transversal Accueil, Education et Information.

Canalisation et gestion des flux de visiteurs		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 45 : Équipement de portes d'entrée stratégiques pour l'accueil des visiteurs</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un espace « porte d'entrée » sur chacune des communes du Parc national, en vue de matérialiser le territoire et de le rendre visible ainsi que d'informer et d'accueillir les citoyens/touristes • Formation du personnel d'accueil touristique aux spécificités du Parc national et aux aménagements installés dans les portes d'entrée afin d'offrir une expérience de qualité sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'élaboration des plans et croquis relatifs à la scénarisation des 8 espaces dédiés aux portes d'entrée (8 espaces d'accueil et d'animation intérieurs et 8 signalétiques extérieures), intégrant un univers global cohérent mais présentant une touche propre liée aux thématiques respectives de chaque porte • Matérialisation concrète des aménagements intérieurs et extérieurs dans chaque lieu. Production et installation sur les 8 sites • Organisation des ateliers de formation aux spécificités du territoire du Parc national, dédiés au personnel d'accueil touristique

Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement

Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 60 : Equipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d'accueil didactiques</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume</i></p>	<p>Aménagement de la Maison du Parc naturel de l'Ardenne méridionale (PNAM)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du dossier de financement Réunion de concertation avec le CGT – validation intervention – Dossier Permis d'urbanisme et Cahier Spécial des Charges (CSC) Démarrage des travaux
	<p>Aménagement de la Maison du Parc naturel de Gaume (PNdG)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Emménagement du Syndicat d'Initiative de Tintigny dans ce milieu d'accueil Aménagement du jardin à l'arrière de l'espace d'accueil
<p>FA 62 : Immersion dans les Epioux – Réhabilitation d'un centre d'hébergement pour classes vertes</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : CPAS de Mons</i></p>	<p>Transformation de la Maison du garde du site des Epioux en centre d'hébergement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Publication et attribution des marchés publics (4 lots) Réalisation des travaux

Stimulation de la participation citoyenne

Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 70 : Animation d'un Comité citoyen</p> <p>FA 73 : Développement d'actions de parrainage</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Relais de l'information entre les citoyens et les instances du Parc, consultance et intégration sur des projets spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Participation à la mise en place d'un dispositif participatif délibératif citoyen co-construit inséré dans la gouvernance du PNVS Développement des actions de parrainage
<p>FA 71 : Création de la charte du bon usager</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Amélioration du comportement des usagers par la sensibilisation à la préservation de la nature et l'encouragement d'un comportement responsable sur le territoire du Parc national</p>	<ul style="list-style-type: none"> Conception d'un livret reprenant la carte du territoire et la charte Conception de déclinaisons sur d'autres supports et dans des contextes spécifiques



Sensibilisation et éducation à l'environnement		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 66 : Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	<p>Équipement des 8 portes d'entrée d'un espace VR et création d'animations immersives sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois au moyen de casques VR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du contenu pédagogique et des scénarios pour les 4 capsules immersives (eau, terre, air, paysage) • Accompagnement dans la réalisation des animations VR • Suivi de la scénographie immersive prévue dans les espaces VR des 8 portes d'entrée
<p>FA 69 : Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc'tour, accompagnements</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Co-construction des cycles d'animations avec les classes pilotes impliquées et autonomisation des enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et animation d'un cycle de 6 séances sur la thématique "Forêt" avec 4 écoles du territoire ainsi qu'un cycle de 6 séances sur la thématique « Patrimoine matériel et immatériel » avec 4 écoles du territoire • Construction et animation d'une journée de formation à destination des enseignants des classes pilotes pour leur permettre de réaliser les cycles en autonomie • Conception d'une journée d'animations "PNVS" à destination des centres de vacances et de classes vertes du territoire
Développement de l'identité et de l'image du Parc national		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 74 : Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume</p>	<p>Développement d'une identité propre au Parc national de la Vallée de la Semois, d'une visibilité importante pour la structure et ses actions et création d'outils de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur la stratégie « Donations » du Parc national • Rédaction d'un marché public pour le design et l'impression de l'ensemble des panneaux qui couvriront le territoire du Parc national : panneaux didactiques, d'information, etc. • Participation à des foires et salons • Diffusion à large échelle de la vidéo de promotion « touristique » du Parc national • Support à la communication des différents chargés de mission





AXE TRANSVERSAL – Partenariat et coopération

De nombreux partenaires sont associés à des degrés divers aux projets du Parc naturel. Au-delà de la Commission de gestion qui regroupe 67 membres au sein de l'association, représentant les communes et les principales forces vives du territoire, d'autres acteurs privés et publics, ainsi que différentes structures supra-locales sont partenaires du Parc.

Courant 2025, de nombreuses collaborations sont programmées :

Partenaires locaux

- Les 9 communes : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin
- Les Offices du tourisme, Centres touristiques et Syndicats d'initiative du territoire
- Les Centres culturels de Bertrix, Bièvre, le Comité culturel Paul Verlaine, la Cellule culturelle de la MCFA en Haute-Lesse, le Centre culturel et touristique de Vresse-sur-Semois
- Les CPAS, ALE, PCS et bibliothèques des communes
- Les éco-conseillers et coordinateur POLLEC des communes
- Les services et entreprises d'insertion socio-professionnelle : La Source, L'association de Chapitre XII Défits, la Fourmière, la Renardière
- Le Centre YWCA Les Fauvettes
- La SPRL Paysages et Saveurs
- Les guides touristiques impliqués dans la Maison des guides
- Le Cellier du Baudet
- La scierie Pochet
- L'asbl Autour du Cycle

Partenaires trans-communaux

- Les Maisons du Tourisme : Pays de Bouillon-en-Ardenne et Forêt de Saint-Hubert
- Les Massifs forestiers de la Semois et de la Houille et de la Grande Forêt de Saint-Hubert
- Les télévisions locales : TV Lux et Matélé
- Le Comice agricole de la Semois ardennaise
- Les ADL : Bertrix-Herbeumont-Paliseul et Bièvre-Vresse-sur-Semois
- Les Provinces de Luxembourg et de Namur
- L'asbl Natagora et ses locales : Semois ardennaise, Lesse et Houille, Famenne
- Les Contrats de Rivière : Semois-Chiers, Haute-Meuse et Lesse
- Les Maisons de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne et Famenne-Ardenne
- Les Directions et Cantonnements DNF du territoire
- Les cercles et groupements naturalistes du territoire



Partenaires régionaux

- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie et les autres Parcs naturels wallons
 - Collaboration avec le Parc naturel de Gaume dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois
 - Collaboration avec les PN Haute Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes, Gaume et Attert sur les projets INTERREG VI en Grande Région « Horizon Climatic » et « Sous nos pieds »

- Collaboration avec le PN Viroin-Hermeton sur les projets INTERREG VI en France-Wallonie-Flandre « Ardenne Good Life », « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous » et « Ardenne Tourisme Itinérance Mobilité Infrastructure »



- Les Groupes d'Action Locale wallons
 - Collaborations avec le GAL Nov'Ardenne, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier dans le cadre du projet de coopération LEADER « Sapins de Noël en gestion différenciée »
- La Fondation Rurale de Wallonie, équipe Semois-Ardenne
- Le Réseau wallon de développement rural
- Filière Bois Wallonie et la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- Diversifruits ASBL
- L'Union Ardennaise des Pépiniéristes
- Natagriwal
- Le CRA-W
- Le Centre de Michamps
- La CODEF
- Le FOREM
- L'Institut du Patrimoine Wallon
- La Société royale forestière de Belgique
- Les sentiers de Grande Randonnée
- Forêt Nature

Collaborations internationales

- Réseau européen des Parcs naturels – Europarc Fédération
- Réseau européen des GAL – European Network for Rural Development
- Collaborations avec les PNR de France / PN du Luxembourg dans le cadre des projets Interreg VI - FWV et GR

Partenariats spécifiques dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois

Dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois, une nouvelle structure juridique a été créée, co-fondée par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, une Fondation d'utilité publique distributive. Le PNAM y joue le rôle d'administrateur délégué à la gestion journalière et fait partie du Comité exécutif du Parc national.

La Fondation du PNVS est composée d'une Coalition territoriale rassemblant cinquante acteurs (membres publics, DNF, Secteurs de la nature, du tourisme et du patrimoine, du développement économique). Dans le cadre de la mise en œuvre des missions du Parc national de la Vallée de la Semois, le Parc naturel collabore avec de nouveaux acteurs, membres de la Coalition territoriale. Parmi eux :

- Le CPAS de Mons
- Les Communes de Tintigny, Florenville, Chiny
- La Maison du Tourisme de Gaume
- L'Athénée Royale d'Izel
- L'Association pour la sauvegarde des monuments et sites archéologiques de la Semois
- Ardenne et Gaume ASBL
- Les Cercles des naturalistes de Belgique
- Association pour la découverte de la Nature ASBL
- La Confédération belge du bois
- Les Conseils cynégétiques : de la Semois, de Gaume et de l'Our

- Défense et promotion de la Semois ASBL
- Les centres culturels de Rossignol-Tintigny et du Beau canton
- SMAHF ASBL
- L'ASBL D'une cime à l'autre
- La Compagnie Les oiseaux pas sages
- La Fédération de l'HORECA du Luxembourg belge
- Les ADL de Tintigny et Florenville
- La société de pêche Les amis de la Semois
- La Société Royale forestière de Belgique
- Le WWF

Un protocole d'accord a été signé le 12/07/2022 entre le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume et le WWF-Belgique pour la mise en œuvre de plans d'actions favorables au lynx et à la loutre de 2023 à 2027. Le WWF est donc un partenaire privilégié du Parc naturel dans ce cadre.



4. Organisation générale et ressources humaines



La mise en œuvre des multiples actions menées par le Parc naturel nécessite une bonne gouvernance, une gestion administrative pointilleuse et un suivi financier complexe et rigoureux.

4.1. Activités des organes de gestion du Parc naturel

En termes de gouvernance, conformément au décret, le Parc naturel est géré par un **Pouvoir organisateur** (l'Association de projet Ardenne méridionale) et une **Commission de gestion** (ASBL composée d'une AG, d'un CA et d'un Bureau), chargée de la mise en œuvre du Plan de gestion.

Dans ce cadre, une équipe technique est constituée, composée d'une direction, d'un personnel administratif et de chargés de mission aux spécialisations multiples : environnement, aménagement du territoire, tourisme, agriculture, forêt, communication...

Le Pouvoir organisateur – Association de projet Ardenne méridionale

L'Association de projet représente les 9 communes associées et se compose de représentants désignés par les Conseils communaux sur base de la Clé d'Hondt.

Elle a pour rôle de piloter les orientations stratégiques du Parc naturel : validation du Plan de gestion, de la Charte paysagère, définition du périmètre du Parc naturel, approbation des Rapports et Plan d'actions.

Activités prévues en 2025 :

- Renouvellement de la composition de l'Association à la suite des élections communales d'octobre 2024 : calcul de la Clé d'Hondt et désignation – Publication au Moniteur ;
- Démarches administratives et financières : Comptes et Bilan 2024, Registre institutionnel, Rapport d'activités, Déclaration de mandat, Rapport de rémunération ;
- Réunions du Comité de gestion au sein de l'Assemblée générale de la Commission de gestion

La Commission de gestion du Parc naturel

Organisée en ASBL, elle se compose de 67 membres : 27 membres représentant des 9 communes du territoire et du Pouvoir organisateur et 40 membres issus des forces vives locales (associations de conservation de la nature, opérateurs touristiques, acteurs culturels, Contrats de rivières, Maisons de l'Urbanisme, membres privés, etc.).

En 2025, la Commission de gestion sera mobilisée :

- en **Conseil d'administration** tous les deux mois ;
- lors d'**Assemblées générales** semestrielles.

À la suite des élections communales d'octobre 2024, et afin d'assurer une juste représentation des nouveaux conseils communaux élus, l'Assemblée générale et le Conseil d'administration seront renouvelés début 2025.

Suivront la publication au Moniteur et l'actualisation du registre UBO de l'ASBL.



4.2. Démarches administratives et financières

De nombreuses démarches administratives sont réalisées pour le bon fonctionnement de l'ASBL. Chaque financement imposant ses propres règles en matière de justifications financières ou de reporting administratif. En plus des contrats passés avec un secrétariat social, un comptable et d'autres services externes (centrales de marchés, conseils juridiques, ...), l'asbl a développé de nombreux outils de gestion internes pour faciliter sa gestion administrative et financière.

Plusieurs documents de reporting et de suivi seront réalisés en 2025 :

- le Rapport d'activité annuel global 2024 de l'ASBL ;
- les Rapports d'activités spécifiques à chaque projet LEADER – Semestriel ;
- les Rapports d'activités spécifiques à chaque projet INTERREG GR et FWF ;
- un Compte-rendu régulier (tous les deux mois) de l'évolution des projets pour le Conseil d'administration ;
- des tableaux de bord réguliers de suivi des indicateurs régionaux et européens de plusieurs projets ;
- le Plan d'actions annuel global 2026 de l'ASBL.

Des Comités d'accompagnements seront également organisés en 2025 pour les différents projets portés par le PNAM :

- semestriels, avec les administrations fonctionnelles de la Région wallonne (SPW ARNE, CGT, SPW AIS) dans le cadre de LEADER ;
- semestriels, avec les autorités Interreg et administrations fonctionnelles de la RW (CGT, SPW ARNE) dans le cadre d'Interreg ;
- annuels, avec les administrations fonctionnelles de la RW (SPW ARNE / DNEV) dans le cadre du Parc naturel ;
- semestriels, avec les administrations fonctionnelles de la RW (SPW ARNE / DNF, CGT) dans le cadre du Parc national.

Suivi et monitoring financier

De nombreux dossiers justificatifs des dépenses sont réalisés chaque année dans le cadre de la gestion financière du Parc naturel.

En plus de la tenue d'une comptabilité analytique, la gestion financière prévoit, en 2025, la réalisation de plusieurs dossiers et ou documents :

- les comptes et bilans annuels pour l'année 2024 qui seront présentés en AG ;
- les dossiers de déclaration de créances à destination des différents pouvoirs subsidiant, (trimestriels – LEADER / INTERREG ou annuels - PN / Communes) ;
- les tableaux financiers extra-comptables de suivi des dépenses réalisés et complétés afin de suivre l'état de consommation de chaque projet, par poste budgétaire et en lien avec les déclarations de créances ;
- le budget annuel 2026 de l'ASBL qui sera présenté et validé en AG ;
- un plan de trésorerie actualisé.

Le respect des règles des marchés publics est de vigueur pour toutes dépenses réalisées avec utilisation des cahiers des charges de la Région wallonne, respect du DNSH et déclaration de non-conflit d'intérêt.

4.3. Ressources humaines

Gestion du personnel

La mise en œuvre opérationnelle des projets et des décisions prises par l'ASBL est du ressort de l'équipe technique. La coordination et le suivi de l'équipe seront notamment assurés en 2025 par :

- des réunions d'équipe organisées tous les mois durant l'année ;

- des réunions bilatérales, entre la direction et chaque chargé de mission, organisées de manière ponctuelle ;
- la complétude des Time Sheet permettant de quantifier de manière précise le temps de travail consacré à chaque projet et de préciser les tâches réalisées ;
- la tenue à jour de différents outils de gestion interne pour le calcul des frais de déplacement, le suivi des jours de congés légaux et complémentaires de chacun ou le calendrier des présences ;
- le maintien et la mise à jour des outils de gestion et de partage des données informatiques : serveur de documents interne et externe avec système de session, agendas partagés, planification de réunions, visio, etc.

Certains documents relatifs à la gestion du personnel devront être actualisés courant de l'année 2025 tel que le Règlement de travail de l'asbl.

Evolution de l'équipe technique et bien-être au travail

Fin 2024, l'équipe du PNAM compte 28 employés pour un total de 24 ETP.

Un nouveau recrutement est prévu début 2025 : un chargé de mission Agriculture à $\frac{3}{4}$ temps dans le cadre d'un projet LEADER, à la suite du départ du chargé de mission actuel.

L'ASBL a engagé plusieurs démarches fin 2024 qui se poursuivront en 2025 afin d'améliorer sa politique de bien-être au travail, en lien avec l'augmentation du nombre d'employés. Notamment :

- Installation du Conseiller en prévention
- Analyse de risques de l'organisation et des postes de travail
- Analyse des risques psychosociaux
- Plan global de prévention et plan annuel
- Formation et aménagements sécurité

Les droits de formation des travailleurs sont établis annuellement via le *Fédéral Learning Account* et seront assortis de plans de formation annuels.

L'équipe

Direction et Administration



Hélène Poncin

Directrice | TP
PNAM / PNVS



Estelle Bodelet

Admin./Finances | 0,8 ETP
PNAM



Yolande Fulster

Secrétariat | 0,8 ETP
PNAM / PNVS



Marie Piérard

Admin./Finances | 0,5 ETP
PNAM

Communication



Quentin Poncelet

Adjoint de direction | TP
PNVS



Céline Rézette

Droit/Admin. | TP
PNVS



Harmonie Jardon

Communication | TP
PNAM / PNVS



Quentin Deuxant

Communication | TP
PNVS

Patrimoine naturel



Baptiste Goguillon
Nature | TP
PNAM / PNVS



Antonio Ramirez
Nature | TP
PNAM / PNVS



Marie Weisse
Agriculture/Nature | TP
PNAM / PNVS



Corentin Dekeyser
Nature | TP
PNVS

Paysages et Aménagement du territoire



Cécile Lesire
Nature | TP
PNVS



Charlotte Tinel
Nature | TP
PNVS



Louise Delecluse
Paysages et ADT | 0,5 ETP
PNAM



Mélanie Georges
Paysages et ADT | TP
PNAM / PNVS

Agriculture



Tanguy Vangansbek
Paysages /Nature | 0,7 ETP
PNAM



Marc Laurant
Agriculture | 0,75 ETP
PNAM

Forêt & filière bois



Pierre Martin
Forêt/Chasse | 0.8 ETP
PNAM / PNVS



Romain Candaele
Forêt | TP
PNVS

Tourisme



François Engel
Forêt | 0,8 ETP
PNVS



Julie-Ambre Flauder
Tourisme | 0,8 ETP
PNAM



Sophie Le Rue
Tourisme | 0,75 ETP
PNVS



Laurence Remacle
Patrimoine | 0,75 ETP
PNAM / PNVS

Mobilité



Carole Payen
Tourisme social | 0,5 ETP
PNAM



Zoric Simoens
Mobilité | TP
PNVS

Action sociale



Anne-Caroline Schnepf
Action sociale | 0,5 ETP
PNAM

Pédagogie



Marlène Trufflandier
Pédagogie | TP
PNVS

Entretien



Stéphanie Pisselet
Entretien | 0,15 ETP
PNAM

Parc naturel de l'Ardenne méridionale

Rue de la Station 1C – 6850 Paliseul

info@ardenne-meridionale.be – 061/ 46 03 44

Retrouvez les coordonnées de chaque membre de l'équipe sur

www.ardenne-meridionale.be/parc-naturel/equipe/

5. Budget 2025



ASBL Parc Naturel de l'Ardenne méridionale - 2025

Ressource humaine de l'ASBL ETP affecté 2025 : 24,32

I. Produits d'exploitation	4.601.752,86
FEADER/SPW - LEADER Programmation 2024-2027 - Coordination (90%)	76.500,00
FEADER/SPW - LEADER Programmation 2024-2027 - Agriculture (90%)	101.944,80
FEADER/SPW - LEADER Programmation 2024-2027 - Action sociale (90%)	111.471,75
FEADER/CGT - LEADER Programmation 2024-2027 - Tourisme / Patrimoine (90%)	85.680,00
FEADER/SPW - LEADER Programmation 2024-2027 - Forêt / Filière bois (90%)	40.029,95
FEADER/SPW - LEADER Programmation 2024-2027 - Coopé Sapin (90%)	14.058,00
SPW ARNE - Parc naturel - Fonctionnement et Développement rural - partie fixe (80%)	164.150,00
SPW ARNE - Parc naturel - Fonctionnement et Développement rural - partie variable	175.230,00
SPW ARNE - Parc naturel - Biodiversité	156.148,00
SPW ARNE - Parc naturel - Facultative Nature 2024 : report du solde du financement à juin 2025	97.337,69
SPW ARNE - Parc naturel - Investissement immobilier	75.000,00
SPW Territoire - Parc naturel	68.000,00
INTERREG GR - Sous nos Pieds (90%)	97.495,92
INTERREG GR - Horizon climatic (90%)	140.668,92
INTERREG FWV - Ardenne Good Life (90%)	89.530,76
INTERREG FWV - Ardenne Tourisme Responsable Pour Tous (90%)	17.744,80
INTERREG FWV - Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructures (90%)	25.476,53
Province de Namur	6.386,00
PNRR/Fondation - Parc national Vallée de la Semois	2.697.267,81
CGT/Fondation - Parc national Vallée de la Semois	266.216,23
Convention GAL Nov'Ardenne	8.456,70
Cotisation des Communes (10% LEADER 2024-2027)	44.610,00
Cotisation des Communes (20% Parc naturel - partie fixe)	42.349,00
II. Coût des ventes et prestations	4.598.357,23
A. Frais de personnel	2.086.012,43
Rémunérations brutes, ONSS et chèques repas	2.007.362,43
Assurance Loi	3.000,00
Assurance omnium missions	3.000,00
Médecine du travail	2.650,00
Obligation légale - fonds social	70.000,00
B. Services et bien divers / Frais de fonctionnement	115.745,00
Frais de secrétariat social	4.800,00
Frais d'analyse de risques / bien-être au travail	3.000,00
Frais de service chèques repas	1.500,00
Frais de déplacement mission	22.000,00
Frais de partenariats, affiliation non marchand	5.400,00
Frais de représentation, réunions et consommables	4.000,00
Documentation, inscriptions, abonnements	350,00
Formations professionnelles	1.500,00
Fournitures, petit matériel de bureau, frais informatiques	19.500,00
Téléphone, Internet, serveur et licences	9.000,00
Frais postaux	400,00
Charges financières / frais et intérêts bancaires (cptes)	4.000,00
Assurances RC	2.700,00
Assurances incendie et matériel	1.500,00
Assurance matériel roulant	1.000,00
Frais divers matériel roulant (carburant, CT, Entretien, taxe)	3.000,00
Entretien, réparation, aménag. locaux et matériel	2.500,00
Locations salles	150,00
Location bureaux	7.500,00
Charges : chauffage	9.000,00
Charges : électricité	3.500,00
Charges : eau	500,00
Honoraires comptables / réviseur	3.000,00
Honoraires notaire	2.500,00
Publications légales (Moniteur Belge)	245,00
Taxes, Précompte immobilier	3.200,00

Frais d'action / mise en œuvre	111.775,00
INTERREG	1.000,00
FWV - Ardenne Tourisme Responsable Pour Tous	1.000,00
LEADER	74.575,00
Agriculture	10.500,00
Action sociale	48.075,00
Tourisme / Patrimoine	10.000,00
Forêt / Bois	6.000,00
PARC NATUREL	22.000,00
Biodiversité	12.000,00
Frais de mise en œuvre	10.000,00
PARC NATIONAL VALLEE DE LA SEMOIS	14.200,00
FA51 - Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national de la Vallée de la Semois – balades natures	12.000,00
FA65 - Développer l'axe bien-être nature : reconnexion à soi, pleine conscience, bains de forêt, sylvothérapie	1.200,00
FA69 - Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc-tour, accompagnements, ...	1.000,00
Frais de promotion	299.430,00
INTERREG	19.850,00
GR - Horizon climatic	4.000,00
GR - Sous nos Pieds	15.850,00
LEADER	15.675,00
Agriculture	8.950,00
Action sociale	3.225,00
Forêt / Bois	3.500,00
PARC NATUREL	47.300,00
Fonctionnement et Développement rural - partie variable	37.300,00
Frais de promotion	10.000,00
PARC NATIONAL VALLEE DE LA SEMOIS	216.605,00
<u>Supports de communication et de sensibilisation, organisation d'évènements</u>	
FA04 - Monitoring et planification des actions à entreprendre pour les habitats et espèces à enjeux	20.000,00
FA05 - Création de l'Observatoire des changements climatique et de la biodiversité	1.500,00
FA22 - Lutte contre les espèces animales invasives	5.000,00
FA29 - Augmenter la capacité nutritive naturelle des forêts et limiter l'impact du nourrissage artificiel du grand gik	5.000,00
FA33 - Implication des propriétaires forestiers privés concernés par le Parc national	12.000,00
FA35 - Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois	21.780,00
FA38 - Promouvoir la littérature relative à la Semois	5.125,00
FA40 - Restauration, maintien et mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel lié à la culture du tabac	4.000,00
FA44 - Développement de la mobilité douce, active et inclusive - Equipement du territoire	7.500,00
FA51 - Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national de la Vallée de la Semois – balades natures	30.150,00
FA52 - Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois	10.150,00
FA68 - Communiquer sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable	10.000,00
FA17 - Actions en faveur des espèces emblématiques – cas du lynx	47.400,00
FA74 - Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national	37.000,00
Frais de sous-traitance / consultance	378.040,00
LEADER	27.000,00
Agriculture	5.000,00
Action sociale	4.000,00
Tourisme / Patrimoine	13.800,00
Forêt / Bois	1.200,00
Sapin	3.000,00
INTERREG	56.610,00
FWV - Ardenne Good Life	18.310,00
FWV - Ardenne Tourisme Responsable Pour Tous	1.000,00
GR - Horizon climatic	18.500,00
GR - Sous nos Pieds	18.800,00
PARC NATUREL	39.000,00
Fonctionnement et Développement rural - partie fixe	25.000,00
Fonctionnement et Développement rural - partie variable	4.000,00
Frais de sous-traitance, consultance	10.000,00
PARC NATIONAL VALLEE DE LA SEMOIS	255.430,00
<u>Consultances, études, inventaires scientifiques</u>	
FA03 - Inventaire scientifique des espèces emblématiques du territoire	10.905,00
FA04 - Monitoring et planification des actions à entreprendre pour les habitats et espèces à enjeux	41.200,00
FA05 - Création de l'Observatoire des changements climatique et de la biodiversité	1.500,00
FA17 - Actions en faveur des espèces emblématiques – cas du lynx	70.000,00
FA27 - Implication du monde cynégétique dans la préservation de la faune lors des opérations de fauche	2.100,00
FA35 - Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois	4.840,00

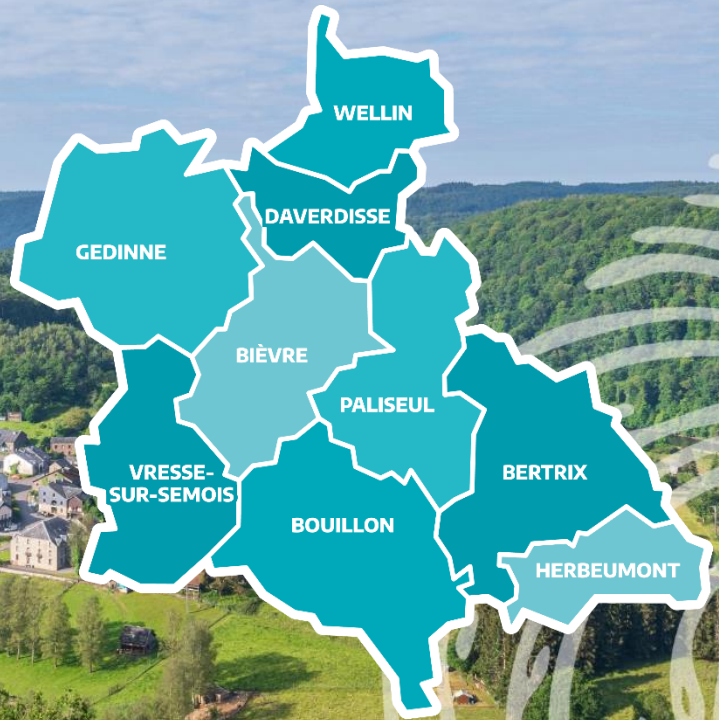
<u>Autres frais de sous-traitances spécifiques</u>	
FA33 - Implication des propriétaires forestiers privés concernés par le Parc national	30.600,00
FA38 - Promouvoir la littérature relative à la Semois	4.000,00
FA45 - Création de portes d'entrées stratégiques : vitrines du territoire du Parc national	35.285,00
FA52 - Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois	40.000,00
FA69 - Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc-tour, accompagnements, ...	5.000,00
FA74 - Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national	10.000,00
Frais d'équipement	658.783,46
INTERREG	115.000,00
FWV - Ardenne Good Life	22.500,00
GR - Horizon climatic	80.000,00
GR - Sous nos Pieds	12.500,00
LEADER	15.000,00
Tourisme / Patrimoine	15.000,00
PARC NATUREL	85.258,46
Fonctionnement et Développement rural - partie fixe	8.709,75
Fonctionnement et Développement rural - partie variable	54.048,71
Biodiversité	2.500,00
Frais d'équipement	20.000,00
PARC NATIONAL VALLEE DE LA SEMOIS	443.525,00
<u>Équipement divers pour réalisation des missions : appareil accoustiques, drones, lunette thermique, appareil photo, ...</u>	
FA02 - Inventaire scientifique des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles	2.740,00
FA03 - Inventaire scientifique des espèces emblématiques du territoire	300,00
FA04 - Monitoring et planification des actions à entreprendre pour les habitats et espèces à enjeu	8.200,00
FA17 - Actions en faveur des espèces emblématiques – cas du lynx	230,00
FA27 - Implication du monde cynégétique dans la préservation de la faune lors des opérations de fauche sur les zoi	14.800,00
<u>Autres équipements spécifiques</u>	
FA22 - Lutte contre les espèces animales invasives	20.000,00
FA30 - Modification des pratiques de chasse - battues silencieuses	20.000,00
FA34 - Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue	89.855,00
FA44 - Développement de la mobilité douce, active et inclusive - Equipement du territoire	99.400,00
FA45 - Création de portes d'entrées stratégiques : vitrines du territoire du Parc national	95.000,00
FA56 - Harmonisation et équipement en mobilier forestier	70.000,00
FA68 - Communiquer sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable	15.000,00
<u>Matériel pédagogique</u>	
FA51 - Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national de la Vallée de la Semois – balades natures	7.000,00
FA52 - Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois	1.000,00
Travaux et infrastructures	948.571,34
INTERREG	6.000,00
FWV - Ardenne Good Life	6.000,00
PARC NATUREL	313.000,00
Report 2024 : Facultative Nature - investissement	72.000,00
Fonctionnement et Développement rural - partie fixe	7.000,00
Fonctionnement et Développement rural - partie variable	30.000,00
Investissement immobilier	75.000,00
Biodiversité	79.000,00
Frais de travaux et d'infrastructure	50.000,00
PARC NATIONAL VALLEE DE LA SEMOIS	629.571,34
<u>Travaux forestiers, plantations, fourniture plants et pose clôtures</u>	
FA07 - Développement des zones ouvertes intra-forestières et les zones de transition (lisières)	69.400,00
FA10 - Entretien et restauration des biotopes menacés sur les pentes et crêtes de la Semois	108.016,67
FA11 - Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents	71.200,00
FA31 - Adaptation de la forêt aux changements climatiques	198.989,67
FA29 - Augmenter la capacité nutritive naturelle des forêts et limiter l'impact du nourrissage artificiel du grand gik	30.000,00
<u>Autres travaux</u>	
FA14 - Création d'un réseau de mares forestières	14.000,00
FA35 - Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois	19.965,00
FA40 - Restauration, maintien et mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel lié à la culture du tabac	8.000,00
FA60 - Equipement des Maisons de Parcs naturels en lieux d'accueil didactique et informatif	110.000,00
III. Résultat d'exploitation	3.395,63
IV. Résultat de l'exercice	3.395,63



Crédits photos : FTLB, M. Gillet, T. Gridlet, PNAM,
PNVS, J-B. Tonnelle, M. Markovic, T. Meunier,
D. Renauld, RWDR, M. Sepulchre



**Parc naturel
DE L'ARDENNE
MÉRIDIONALE**



www.ardenne-meridionale.be

